



# Le soufre 1888-1989

*une histoire  
industrielle frontignanaise*

**Jean-Michel Le Gourrierc**

*Frontignan Patrimoine*

# **Le soufre** **1888-1989**

*une histoire  
industrielle frontignanaise*

La collection **Frontignan Patrimoine** est née de la volonté de la Ville de Frontignan la Peyrade de partager son patrimoine et son histoire pour mieux construire son avenir. Elle complète un cycle d'expositions et de conférences proposé aux archives municipales et au musée.

Déjà paru dans la même collection :

- *Mémoire du salin de Frontignan*, Ondine Vièque (2010)

- *Anatole-France 1925-2005, une école dans la ville*, Jean-Michel Le Gourrierc (2009)

- *Petite encyclopédie de Frontignan la Peyrade*  
André Cablat, René Michel, Maurice Nougaret  
et Jean Valette (1998, épuisé)

A paraître en 2012 :

- *Eglises en regards, l'église Saint-Paul de Frontignan et les édifices de même type dans la région*

Pendant près d'un siècle, jusqu'aux années 80, Frontignan connut une croissance économique exceptionnelle. Viticulture, salin, pétrole, ciment, chimie, industrie alimentaire... le dynamisme des usines fournissait du travail en quantité et attirait des populations venues de tous horizons, transformant la bourgade en une ville florissante, populaire et métissée.

La raffinerie de soufre participa à cette mutation. A cette époque, le quartier qui l'abritait était, pour tous, le quartier du Soufre. Dès 1914, la raffinerie, dominée par une haute cheminée de briques rouges, fonctionna sans discontinuer et compta jusqu'à plus de cent employés. Elle était alors un des symboles d'une commune prospère et attrayante. En 1989, « le soufre » ferma brutalement ses portes, comme les autres industries de la ville. Nous traversons alors une crise économique et sociale sans précédent. Vingt ans plus tard, la grande cheminée disparaissait du paysage, dans un nuage de poussière. Et de la poussière de ces friches industrielles, nous avons fait naître une grande et belle idée : construire de nouveaux quartiers sur les cicatrices du passé. Matériaux recyclables, énergies renouvelables, pistes cyclables et vastes espaces de rencontre, en lieu et place du quartier du soufre, l'éco-quartier des Peilles proposera bientôt près de cinq cents logements sociaux et privés, aux normes « haute qualité environnementale ». Primé à deux reprises (lauréat 2006 de l'appel à projet national villa urbaine durable 2, lauréat du concours national écoquartier 2009 au titre de la sobriété énergétique), il est déjà un symbole fort du principe de développement urbain choisi par la Ville, fondé sur la diversité des humains, le respect de l'environnement et la préservation ses espaces naturels.

Ainsi, aujourd'hui comme hier, Frontignan la Peyrade vit, avance et se développe. La collection *Frontignan Patrimoine*, éditée par la Ville, et les expositions proposées aux archives municipales, nous permettent de partager ce passé, ce présent et cet avenir. Avec le soutien d'historiens et de chercheurs, comme pour cet ouvrage, Jean-Michel Le Gourriec et, Emilie Sieso, nous recueillons les témoignages des acteurs de ces moments collectifs, ici celle des travailleurs du soufre. Ainsi, l'histoire d'une ville accueillante et dynamique continue de s'écrire, à l'encre de la mixité sociale, de la diversité humaine et des grands enjeux environnementaux de notre époque.

Je souhaite à tous une agréable lecture de ce petit livre qui raconte la grande histoire d'une industrie, d'une usine et d'un monde ouvrier. D'une ville qui conjugue au présent, son passé et son avenir.

**Pierre Boulloire**

Maire de Frontignan la Peyrade  
Conseiller général



# Sommaire

Introduction.....	p.7
Chapitre I : Naissance d'une industrie .....	p.11
1. Le remède contre l'oïdium .....	p.12
2. Le temps des petites raffineries .....	p.15
3. Les premières usines .....	p.18
Chapitre II : Sous le sigle R.S.R. ....	p.31
1. La genèse.....	p.31
2. L'apogée.....	p.34
3. La chute.....	p.39
4. 1989 .....	p.43
Chapitre III : La mémoire du soufre.....	p.53
1. Le temps retrouvé : témoignages.....	p.53
2. La petite famille du soufre .....	p.69
Conclusion.....	p.75
Sources et bibliographie .....	p.79



## Introduction

Un urbanisme bioclimatique, une esthétique d'inspiration méditerranéenne, des matériaux recyclables, des énergies renouvelables, des panneaux thermiques sur les toits, des systèmes de récupération de l'eau de pluie, des pistes cyclables et de vastes espaces consacrés aux piétons, une grande médiathèque, des commerces, des entreprises, des bureaux et surtout près de cinq cents logements aux normes « haute qualité environnementale » : un éco-quartier de huit hectares s'éveille aux Pielles..., au-delà d'un mur acoustique aux couleurs et aux senteurs d'eucalyptus, d'arbousiers, de micocouliers, de tamaris et de chênes verts..., non loin du centre historique de Frontignan, fille du soleil et de la Méditerranée, terre de sel et de garrigue, capitale du muscat et cité des « ventres bleus ».

A en croire les cartes postales, si les dépliants touristiques disent la vérité, il fait bon passer ses vacances en famille à Frontignan la Peyrade. Le soleil y brille en toute saison. Le vent y purifie le ciel et l'air jusqu'à l'horizon. Le Pavillon bleu flotte sur la ville. D'après les recensements de populations de l'INSEE, il fait bon aussi s'y installer pour y vivre. Cinquième ville d'un département caractérisé par une forte croissance démographique, la commune accueille en moyenne 600 nouveaux habitants par an depuis dix ans. Alors que l'Hérault a plus que doublé sa population depuis les années cinquante, passant de 461100 habitants en 1946 à 1 011 207 en 2007, Frontignan l'a presque quadruplée, passant aux mêmes dates de 6 096 à 23 068 habitants.

On comprend donc l'engagement d'une municipalité pour la réalisation d'une telle entreprise de construction, prévue pour loger un bon millier d'habitants. Alors que les préoccupations d'ordre écologique se sont solidement amarrées aux grands débats de société, on conçoit aussi fort aisément le choix de cette municipalité en faveur d'un projet primé par le ministère de l'écologie. Protection des espaces naturels, maîtrise de la croissance démographique, des transports, de l'énergie, la politique, au sens de *Politeia (République)*, se place de plus en plus, dans les pays dits « développés », sous les auspices du « développement durable » : « *qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.*<sup>1</sup> » Ainsi, si l'avenir peut toujours nous réserver quelques surprises, il n'y a vraiment plus que le passé qui puisse nous étonner. Dans vingt ans, l'éco-quartier des Pielles aura tout naturellement bien fleuri. Il y a vingt ans expirait ici même toute une industrie.

De 1888 à 1989, le quartier des Pielles a été le quartier du soufre d'une cité industrielle.

---

<sup>1</sup> Selon la définition du *Rapport Brundtland*, publié en 1987, par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies.



Bourgade de la côte languedocienne déjà célèbre pour son muscat, mais encore fort modeste au sortir de la période révolutionnaire, Frontignan s'est singulièrement développée à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour connaître une croissance exceptionnelle, soutenue par le dynamisme de ses usines. Il y avait déjà la viticulture, les chais, les carrières et les salins. Il y aura la grande raffinerie de pétrole, mais aussi la Bordelaise de produits chimiques, les ciments Lafarge, Chambourcy puis Lactel. Il y aura de nombreux sous-traitants, des cohortes d'ouvriers, du travail dans les rues, au canal, à la gare ; il y aura du travail partout et, au quartier des Peilles, il y aura une raffinerie de soufre.

Construite en 1888, pour préparer le remède contre l'oïdium de la vigne, cette usine sera, à partir de 1914, portée par le souffle de la puissante société des Raffineries de soufre réunies, les R.S.R., leader de toute une profession. Elle fonctionnera, sans discontinuer, jusqu'en 1989. Puis, elle disparaîtra brutalement, comme les autres industries d'une ville plongée dans une crise économique et sociale sans précédent. Les friches envahiront le site. Les bâtiments deviendront vestiges. Mais le souvenir d'une belle histoire subsistera ; l'histoire d'une industrie, d'une usine et de ses employés, que la mémoire ouvrière conservera pour rappeler qu'il faisait aussi bon vivre au temps des raffineries.





# Chapitre I

## Naissance d'une industrie

« Sur le livre *Le soufre*, des R.S.R., on voit un soleil au milieu de la vigne. Cela signifie d'abord que le soufre est utilisé pour sauver la vigne de ses maladies. Le soleil, c'est la vie et c'est aussi l'agent qui fait le plus d'effet sur le soufre ; la chaleur et la lumière permettant le dégagement de la vapeur de soufre : le véritable facteur d'action sur les vignes ».

*Michel Campos*

Au-delà des batailles révolutionnaires et de l'épopée napoléonienne, de 1789 à 1815, la France va progressivement entrer dans le XIX<sup>e</sup> siècle européen, marqué par les progrès fulgurants des sciences et des techniques, qui vont bouleverser les mœurs et les structures sociales des pays de la révolution industrielle.<sup>2</sup> Le libéralisme, érigé en idéal économique et politique par une bourgeoisie triomphante, sera désormais le moteur d'une histoire tirant son énergie, non seulement de l'exploitation multiséculaire du petit peuple des campagnes, mais encore de celle d'un nouveau prolétariat concentré dans les villes : le monde ouvrier. A l'antagonisme entre les privilégiés et le Tiers Etat de 1789, succédera ainsi la lutte entre la bourgeoisie capitaliste et la classe ouvrière.

L'industrialisation et la révolution des transports, avec surtout le développement du chemin de fer, l'exode rural et l'explosion démographique, sans oublier le colonialisme, marqueront la seconde moitié de ce siècle, qui s'achèvera en 1914 par la catastrophe qu'annonçait partout la montée des nationalismes. Mais en 1815, la France compte encore peu de grandes agglomérations et demeure un pays cloisonné en bourgs et en villages, repliés sur eux-mêmes, dans la routine et le conservatisme qui caractérisent alors le monde des campagnes.

---

<sup>2</sup> Voir Jean Tulard, *Les révolutions (de 1789 à 1851)*, Fayard, 1985, et François Caron, *La France des patriotes (de 1851 à 1918)*, Fayard, 1993.

# 1. Le remède contre l'ôidium

En ces premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, Frontignan est une cité de 1 400 âmes, aux petites rues étroites, claustrée derrière ses vieux remparts. Dominée par les activités agricoles, et principalement viticoles, la vie économique suit le rythme des saisons pour le seul profit de quelques notables fortunés. Ces derniers constituent, tout naturellement, un corps municipal peu soucieux d'améliorer les conditions d'existence d'une population laborieuse et peu instruite.<sup>3</sup>

Le nombre d'habitants est en augmentation, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à tout le moins<sup>4</sup>, mais la mortalité reste forte et soumise aux épidémies générées par le manque d'hygiène et l'insalubrité, qui règnent à l'intérieur de la ville comme à ses abords, où stagnent les eaux sales des fossés et, au-delà, celles des étangs. Les comptes rendus des conseils municipaux de ces années<sup>5</sup> sont largement consacrés à ces problèmes d'hygiène et au délabrement des équipements et des édifices publics. Les épidémies de choléra, récurrentes jusqu'en 1854, poussent les édiles à prendre des mesures afin d'améliorer la propreté des rues, que l'on entreprend de repaver. Mais ces mesures restent timides au regard de la situation, jusqu'à ce que l'on décide enfin d'abattre les murailles, dont les pierres vont servir de remblai pour la construction de la ligne de chemin de fer.<sup>6</sup>

Dès les années 1830, quelques notables, essentiellement montpelliérains, envisagent de faire construire une voie ferrée reliant la ville commerçante de Montpellier au port de *Cette*. Regroupés en une Société des études du chemin de fer de Montpellier à *Cette*, en 1833, ils obtiennent la concession de la ligne en 1835. Mais, ne parvenant pas à rassembler les capitaux nécessaires à la construction, la société cède son droit à MM. Mellet et Henry. Ces derniers obtiennent l'autorisation officielle d'exécuter les travaux et d'exploiter cette ligne, en 1836. Cependant, ils ne parviennent pas plus que leurs prédécesseurs à réunir la somme nécessaire à la réalisation de leur projet et, finalement, les repreneurs sont des capitalistes parisiens.<sup>7</sup> Emmenés par le baron Frédéric de Macklembourg,

3 Cf. J.-M. Le Gourrierec, *Anatole-France 1925-2005, une école dans la ville*, Frontignan la Peyrade, 2009, p.11-25.

4 On passe ainsi de 1 100 habitants en 1793, à 1 416, en 1800.

5 Cf. Archives municipales, sous-série 1 D.

6 Cf. Lionel Dumond, *Le chemin de fer Montpellier-Cette, 1839-1852*, in revue LIAME, Bulletin du centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, n°2, juillet-décembre 1998, Montpellier.

7 Le manque de moyens financiers, souvent lié à l'esprit trop individualiste et au conservatisme de notables renâclant à investir massivement dans des affaires trop risquées, ne facilitera pas l'industrialisation du Languedoc. Dans l'ensemble, la création des grandes sociétés, comme l'établissement des chemins de fer, sera l'œuvre de capitaux étrangers à la région, au détriment de l'indépendance économique de celle-ci. « A l'époque où les fortunes fuient la terre pour se placer dans les valeurs industrielles et bancaires, les Languedociens investissent dans le vignoble », écrit ainsi Roger Brunet, qui cite à ce propos R. Dugrand : « De toute manière, les grands organismes de crédit se seraient imposés aux banques régionales, Marseille aurait maintenu Sète en position subalterne, Talabot et Péreire auraient triomphé de Montpellier et la Lorraine de la métallurgie alsésienne. Simplement, le succès de l'offensive du grand capital fut rendu à la fois plus rapide et plus total par l'évolution interne de la province qui s'abandonna proprement aux commandements extérieurs. » Cf. *Histoire du Languedoc*, p.500 et suivantes.

associé au constructeur anglais Thomas Burton, ils créent, en 1838, la Société anonyme du chemin de fer de Montpellier à *Cette*. Cette fois, les travaux sont vite exécutés.<sup>8</sup> Dès 1839, la ligne est inaugurée. Une gare est installée à Frontignan, où se trouve, du reste, le charbon destiné à l’approvisionnement des locomotives. Avec l’arrivée du chemin de fer et la destruction des murs de l’Ancien Régime, qui maintenaient un air vicié dans les rues étroites de la cité, la ville s’ouvre enfin. Favorisant les exportations, le rail, entre la route reliant Montpellier à *Cette* et le canal des Etangs, stimule l’expansion de la viticulture, en intégrant pleinement Frontignan et son muscat à l’économie de marché. Des emplois sont créés. La population atteint déjà 2 129 habitants en 1851. Mais un nouveau fléau fait son apparition : « la maladie de la vigne.<sup>9</sup> »

Cette maladie, c’est l’oïdium, qui va anéantir les récoltes des années 1852 à 1855, comme nous l’apprend le compte rendu du conseil municipal du 5 novembre 1855 :

« Monsieur le Maire (Marc Poulhe) expose au conseil que par suite de la perte successive de la récolte du vin depuis 1852, les habitants se trouvent réduits aux abois, et qu’il est urgent d’adresser à Messieurs les Ministres des finances et de l’agriculture une demande de dégrèvement sur les impositions et un secours pour alléger les charges qui pèsent sur les habitants propriétaires dans cette commune.

Monsieur le Maire fait observer que le territoire de Frontignan, exclusivement planté de vignes et ne pouvant produire autre chose rend pour cela seul les habitants plus malheureux que dans les communes qui récoltent d’autres produits. Il ajoute que depuis quatre ans l’oïdium a sévi sur les vignobles plus que partout ailleurs et que les années 1853, 1854 et 1855 ont été les plus désastreuses pour les habitants, on peut se convaincre facilement que le résultat des trois récoltes dernières a été entièrement négatif en consultant les registres de la régie.

Monsieur le Maire invite le conseil à formuler une demande tendant à obtenir un dégrèvement et un secours qui soient proportionnés aux pertes éprouvées par les habitants.

Le conseil après avoir entendu l’exposé ci-dessus ;

Considérant que depuis 1852 les habitants se trouvent privés de leurs récoltes ;

Considérant que les années 1853, 1854 et 1855 ont été pour eux on ne peut plus désastreuses, et qu’on peut s’en convaincre par l’examen des registres de la régie qui prouvent que pendant ces trois années les propriétaires n’ont rien ou presque rien recueilli ;

Considérant que cet état des choses a réduit presque tous les propriétaires aux abois et les met dans l’impossibilité matérielle de faire face aux différentes charges qui pèsent sur eux ;

Par ces motifs le conseil prie Monsieur le Préfet de vouloir bien mettre sous les yeux de Messieurs les Ministres des finances et de l’agriculture la position critique où se trouvent

---

8 La construction a même été trop rapide et effectuée au moindre coût ; ce qui entraînera des problèmes de sécurité et nécessitera des améliorations et un entretien trop coûteux pour cette société. Elle sera donc absorbée, en 1852, par la compagnie Lyon-Méditerranée, elle-même absorbée, en 1857, par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

9 Cf. Archives municipales, 1D5 : Une première occurrence de cette « maladie de la vigne » à Frontignan apparaît dans le compte rendu du conseil municipal du 15 novembre 1853 : « ... mais attendu que les détenteurs des parcelles défrichées se trouvent généralement dans un état de gêne, à cause de la perte de leurs récoltes occasionnée par la maladie de la vigne, il serait convenable de leur accorder un délais plus long... »

les habitants de la commune de Frontignan à la suite de la perte successive de leur récolte et solliciter de leurs excellences des secours proportionnés aux pertes qu'ils ont faites.<sup>10</sup> »

Originaire d'Amérique, la maladie est observée pour la première fois en Angleterre, en 1844 ou 1845, par un jardinier nommé Tucker. Un champignon microscopique couvre les feuilles de vigne d'un mycelium blanchâtre. Les grains de raisin ne grossissent plus. Ils se fendent et se dessèchent.

Tucker fait part de sa découverte au révérend et savant botaniste, Miles Joseph Berkeley, considéré comme le père de la mycologie britannique. Ce dernier l'étudie et constate qu'elle est produite par un cryptogame auquel il donne le nom d'*Oïdium Tuckeri*.

Dès 1848, un horticulteur de Leyton, nommé Kyle, trouve un traitement efficace en appliquant de la fleur de soufre sur les treilles préalablement mouillées. Le soufrage des arbres et des plantes, pour les protéger des vers et des insectes, était connu depuis fort longtemps ; ainsi, au II<sup>e</sup> siècle avant J-C, Caton l'Ancien préconisait l'emploi du soufre pour contrer la pyrale de la vigne, avec une recette qui constitue le premier exemple de lutte chimique en occident. Mais avec l'apparition et le développement rapide de l'oïdium de la vigne, la technique va connaître un avenir remarquable.

L'oïdium est signalé en région parisienne en 1848, d'abord sur les vignes chauffées en serres, puis sur les treilles des jardins, enfin dans les vignobles. Très vite, il s'étend au nord de la France et à la Belgique, puis au sud du pays jusqu'en Languedoc, en Provence, dans le Bordelais et, au-delà des frontières, vers l'Espagne et l'Italie.

Dès 1849, un médecin d'Ecouen, nommé Marie, effectue un traitement au soufre, selon les préconisations de Kyle. En 1850, le botaniste Duchartre applique avec succès le procédé dans les serres du potager de Versailles. La maladie suscite des débats passionnés, concernant notamment ses origines et ses causes.<sup>11</sup> On cherche divers remèdes, comme l'application de lotions au lait de chaux ou de cendre de bois, mais le soufre est assurément le plus efficace et, dès 1851, Gonthier, horticulteur à Montrouge, fabrique un soufflet destiné à projeter de la fleur de soufre.

A cette même date, Rose-Charmeux, horticulteur à Thomery, en Seine-et-Marne, tente un soufrage sans eau. Le véritable problème, en effet, n'est plus vraiment de trouver le remède, mais de pouvoir l'appliquer sur de grandes surfaces, à moindre coût et sans mouiller les vignes au préalable. Dès 1852, Laforgues effectue des essais dans son domaine de Quarante, près de Béziers, et, l'année

---

10 Cf. Archives municipales, 1D6.

11 Jean-Claude Martin, *Les hommes de science, la vigne et le vin de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Féret, Bordeaux, 2009, p.136-166.

suivante, il étend sa technique de soufrage à sec sur ses 72 hectares. Rose-Charmoux agit de même sur 120 hectares, à Thomery, et obtient d'excellents résultats. Vialles, Jules Bouscaren et Cazalis-Allut<sup>12</sup> dans le Languedoc, François de la Vergne, dans le Médoc, expérimentent également avec succès le soufrage à sec. Mais l'histoire retiendra que le « vainqueur de l'oïdium » se nomme Henri Marès<sup>13</sup>.

Ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures, agronome, viticulteur, membre correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie d'agriculture, Henri Marès est l'un des hommes qui a le plus marqué l'histoire de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, mais il est surtout resté célèbre pour avoir établi le protocole du soufrage des vignes contre l'oïdium.<sup>14</sup>

En 1854, il décide d'étudier la maladie sur son domaine de Launac, près de Fabrègues, et d'expérimenter plusieurs remèdes. Il reprend le problème à la base et tente vingt-trois procédés de traitement différents, tels que le sulfatage, le sel d'arsenic, le goudron, le lait de chaux ou plus simplement l'eau bouillante, pour ne retenir finalement que le soufrage. Cependant, il ne se contente pas de traiter de façon empirique. Il essaie de comprendre le mécanisme d'action du soufre et montre, qu'environ trois semaines après traitement, le mycelium se reconstitue ; ce qui implique un nouveau soufrage. Il définit progressivement les conditions thermiques, les dosages, le nombre et la périodicité des traitements... Bref, il confirme la valeur du soufrage à sec et définit une méthode, qu'il vulgarise dès 1855 et qu'il affinera jusqu'aux années 1860.

A partir de 1856, le soufrage à sec se développe sur l'ensemble du territoire national. Dès 1858, la vigne est sauvée : avec 54 millions d'hectolitres, la récolte est revenue au niveau de 1850. Mais, désormais, le soufre est indispensable à la viticulture. C'est la naissance d'une nouvelle industrie.<sup>15</sup> C'est aussi le véritable point de départ de la pharmacopée phytosanitaire, qui unit pour l'avenir l'agriculture et l'industrie chimique.

## 2. Le temps des petites raffineries

L'histoire de cette industrie du soufre a, depuis une dizaine d'années, son historien : Albert Julien. Diplômé de l'École d'agriculture de Montpellier, cet ingénieur agronome, qui fut président du syndicat de l'industrie du soufre, est

---

12 Personnage central de l'agriculture et de la viticulture méridionale, président de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault au moment de la crise de l'oïdium, Cazalis-Allut créa le domaine des Aresquiers ; cf. Jean-Claude Martin, *Ouv. cit.*, p.129-136.

13 Cf. Jean-Paul Legros et Jean Argelès, *Henri Marès (1820-1901), vainqueur de l'oïdium*, in Académie des sciences et lettres de Montpellier, séance du 23 octobre 2000, conférence n°3722.

14 Pour cela, il reçut l'un des deux grands prix de l'agriculture décernés par le jury international de l'exposition universelle de 1867 ; l'autre prix étant attribué à Pasteur, dont il devint l'ami.

15 Cf. Albert Julien, *L'industrie du soufre utilisé en viticulture depuis 1850*, édité par l'auteur, Sorgues, imprimerie de l'Ouvèze, 1998.



l'auteur de *L'industrie du soufre utilisé en viticulture depuis 1850* et de *l'Histoire des R.S.R.*<sup>16</sup>, société où il entra en 1965.

Dans le premier de ses deux ouvrages, il nous décrit une industrie pour le moins fort modeste avant 1850. Utilisé pour produire de l'acide sulfurique et pour quelques applications particulières, comme le blanchiment de la laine et de la soie, la fabrication de la poudre à canon, des allumettes et des mèches pour le traitement des tonneaux, le soufre brut, extrait des dépôts liés aux fumerolles des volcans de Sicile, était raffiné en faibles quantités. Avec le développement du soufrage des vignes, la demande augmente brutalement.

Ainsi, en 1828, le port de Marseille, qui est le principal centre de raffinage en France, reçoit 10,650 tonnes de soufre brut sicilien ; 2,5 tonnes sont destinées aux quatre raffineries de la ville, qui emploient une trentaine d'ouvriers. En 1860, ces importations passent à 21,510 tonnes. Elles atteindront 33,310 tonnes en 1890.

Durant les années 1856-1857, vingt autorisations préfectorales sont accordées pour la création de sublimeries : huit à Marseille, onze dans l'Hérault et une dans l'Aude. Dans ces usines, on chauffe le soufre brut pour qu'il s'évapore. Puis, on récupère cette vapeur qui, en se refroidissant, se condense sous forme de fines particules appelées fleur de soufre.

Ce soufre sublimé est d'excellente qualité pour le traitement des vignes, mais la demande dépasse largement les possibilités de production, entraînant une flambée des prix et le recours aux soufres triturés, moins purs<sup>17</sup>, mais aussi moins chers et surtout plus faciles à obtenir. Dans les tritureries, le minerai est tout simplement broyé et tamisé. D'anciens moulins à huile ou à blé, sur les rivières comme le Lèze ou l'Aude, vont être reconvertis, mais dans un premier temps, des petites tritureries, équipées de simples meules à broyer le soufre, mues par un cheval ou par une machine à vapeur, vont se multiplier, notamment dans l'Hérault.<sup>18</sup>

De 1857 à 1888, Albert Julien recense trente et une autorisations préfectorales accordées dans les régions de Montpellier et de Béziers, concernant essentiellement des tritureries. De petites unités apparaissent ainsi un peu partout pour faire face à l'oïdium, obtenant souvent les agréments après coup. A Gigean, par exemple, où pas moins de cinq autorisations préfectorales ont été accordées, Isidor Poulalion demande au Préfet, le 26 avril 1864 : « *L'autorisation de triturer le soufre dans un moulin à huile qui existe depuis un temps immémorial.* » Ignorant que cette autorisation était indispensable, il a acheté une « certaine

<sup>16</sup> *Histoire des R.S.R.*, 5 avril 1898-18 novembre 1987, édité par l'auteur, Sorgues, imprimerie de l'Ouvèze, 1999.

<sup>17</sup> Il faut 180 kg de soufre trituré pour remplacer 100 kg de fleur de soufre, selon H. Marès.

<sup>18</sup> A cette époque, le département de l'Hérault, premier producteur de vin français, produit le cinquième, parfois même le quart, de la production vinicole nationale.

quantité de soufre brut » qu'il lui faudrait triturer « immédiatement » pour ne pas subir « les plus grandes pertes » financières. Il obtiendra satisfaction dès le 11 mai.

Des viticulteurs vont eux-mêmes s'improviser triturateurs dans les villages, pour leurs propres besoins et souvent ceux de leurs voisins, sans savoir qu'il fallait une autorisation préfectorale, ignorant même, très probablement pour beaucoup d'entre eux, le niveau de dangerosité que représentent la manipulation et le stockage d'un élément comme le soufre. Les fines particules soufrées sont en effet des plus inflammables et beaucoup de fabriques partent en fumée.<sup>19</sup> Les habitants des quartiers, où s'implantent ces petites usines, s'inquiètent, avec raison, de la menace permanente qu'elles représentent et de nombreuses pétitions se joignent aux demandes d'autorisation en préfecture. Dans l'urgence de la situation, les pouvoirs publics ont apparemment accordé, sans trop de difficultés, des autorisations provisoires pour assurer le soufrage des vignes, mais aussi pour permettre à la plupart des petits triturateurs d'écouler leurs stocks de soufre brut. Toutefois, une législation plus stricte se mit en place assez rapidement et, dès les années 1860, il fallut installer les usines loin des habitations. Certaines furent déplacées, mais il est difficile de savoir ce que sont devenues la plupart des petites raffineries.

Ainsi, Albert Julien a retrouvé, dans les archives départementales de l'Hérault, un arrêté préfectoral, daté du 27 septembre 1861, autorisant les frères Rivière et compagnie à exploiter une triturerie à Frontignan, sur la parcelle de terrain n°619 de la section F du plan cadastral ; parcelle qui se trouve dans le quartier Saint-Martin, chemin des Airoilles<sup>20</sup>, à moins de cinquante mètres seulement du boulevard Victor-Hugo.

On ne sait absolument rien de cette première raffinerie de soufre de la commune. On ignore même si elle fut construite. Toutefois, on conçoit mal l'absence de triturerie sur « le territoire de Frontignan, exclusivement complanté de vignes et ne pouvant produire autre chose », selon son maire, Marc Poulhe.<sup>21</sup> On l'imagine d'autant plus difficilement que la première raffinerie attestée à Cette, qui par son port importa le minerai sicilien dès les années 1850, est celle de Louis Julien, qui a obtenu l'autorisation de la préfecture en 1890, soit deux ans après la construction de la première sublimerie de Frontignan.

---

19 Ainsi, en 1899, John Francis Queeny construit une raffinerie à Saint-Louis (Missouri), qui sera entièrement détruite par les flammes, le jour même de sa mise en route ! Cela ne découragea pas John Queeny, qui, le 29 novembre 1901, constitua une société appelée, en hommage à son épouse Olga Mendez Monsanto : Monsanto Chemical Works.

20 Aujourd'hui, rue des Airoilles.

21 D'après une enquête réalisée en 1857, sur une superficie utile de 2 361 hectares, 1 000 environ sont occupés par les vignes et 1 162 hectares sont réservés aux herbages ou prés naturels. On recense alors 1 600 brebis et agneaux, 250 moutons et bœufs, 40 vaches et une trentaine de porcs. Le froment représente 90 hectares seulement, l'avoine 3 hectares, l'orge 2 hectares. Il faut bien sûr ajouter les salins, qui ont été exploités de 1334 à 1968 ; cf. Jean Sagnes, *Histoire de Frontignan la Peyrade*, 1989, p.169. En ce qui concerne les salins, voir désormais Ondine Viéque, *Mémoire du salin de Frontignan*, Frontignan la Peyrade, 2010.

### 3. Les premières usines

L'année 1888 marque, en effet, le véritable commencement de l'histoire de l'industrie du soufre à Frontignan, avec la construction de la première raffinerie sur la parcelle de terrain C 53 du quartier des Pielles, par la Société des soufres de Montpellier.

Constituée en 1887, par les familles Leenhardt et Pomier-Layrargues, cette société avait pour objet « *la création et l'exploitation d'usines à soufre par le procédé Dubois et toutes opérations se rattachant à la fabrication des soufres.*<sup>22</sup> » Installée au n°35 de la rue Saint-Guilhem, à Montpellier, la Société des soufres disposait d'un capital de 175 000 francs, divisé en 350 actions, et elle était dirigée par Charles Leenhardt et Georges Pomier-Layrargues, respectivement président et administrateur-délégué.

Le 26 novembre 1887, « *Le Maire de la ville de Frontignan, informe les habitants que par arrêté de Monsieur le Préfet en date du 23 courant, une enquête de commodo et incommodo, restera ouverte au secrétariat de la Mairie du 27 novembre au 6 décembre prochain inclus, pour y recevoir les observations écrites ou verbales, au sujet de la demande présentée par Monsieur Pomier-Layrargues et relative à l'établissement d'une distillerie de soufre sur le territoire de la commune de Frontignan.*<sup>23</sup> »

Le 2 mars 1888, la société obtient l'autorisation préfectorale de construire l'usine, en un lieu fort judicieusement choisi puisqu'il se situe sur un vaste terroir viticole qui, a priori, ne disposait pas encore de raffinerie digne de ce nom, sur un site à la fois suffisamment éloigné des habitations, pour répondre aux normes de sécurité, et en lien direct avec la route et le chemin de fer ; ainsi, les approvisionnements, comme l'expédition des produits transformés, pouvaient s'effectuer aisément. Il faut ajouter deux éléments qui vont beaucoup compter pour l'avenir industriel de la ville : l'abondance d'une main d'œuvre locale et de vastes terrains, à bon marché.

Un plan de situation, conservé aux archives départementales de l'Hérault, nous permet de connaître cette usine, qui se composait d'une chambre de fabrication, d'une salle des machines, d'une chaufferie, d'un hangar et d'une cornue. Dès le 6 octobre 1890 cependant, l'assemblée générale des actionnaires « *décide qu'il y a lieu de faire un nouvel effort pour obtenir le résultat espéré de cette affaire par la création d'une nouvelle chambre de sublimation et d'une triturerie.* »

---

22 Le procédé Dubois consistait à « *introduire dans une cornue soumise à une température de 160-180°C, une quantité variable de soufre brut, qui est progressivement amenée à l'état de lignite. La cornue est alors traversée par un courant de vapeur qui se charge en soufre. Les vapeurs soufrées sont conduites dans une chambre hermétique dans laquelle le soufre se dépose par condensation. On obtient du soufre sublimé sous forme de poudre jaune.* » ; cf. Emilie Sieso, *Un exemple de valorisation du patrimoine industriel : l'ancienne usine à soufre de Frontignan*, Montpellier, 2006, p.22.

23 Cf. Archives municipales, 2D2, avis du 26 novembre 1887.

L'usine ne rapportait-elle pas assez de bénéfices à ses actionnaires ? On ne le saura probablement jamais, mais ce qui est certain, c'est que dans cette dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie du soufre, tout comme celle du pétrole et, plus généralement, l'industrie chimique, se structure et se développe pour atteindre une dimension sans commune mesure avec les premiers temps de son histoire. Le temps de la petite triturerie improvisée au village s'achève déjà. La profession s'organise. Le Syndicat de la raffinerie de soufre française est créé, le 8 décembre 1895, dans le but d'assurer la sauvegarde de la production nationale, de lutter contre les fraudes et d'assurer l'approvisionnement en matière première.<sup>24</sup> Les sociétés fusionnent, cèdent ou rachètent des unités de production, améliorent les procédés de fabrication, cherchent des capitaux car il leur faut désormais grandir pour ne pas disparaître. Ainsi, la Société des soufres de Montpellier exploitera son usine de Frontignan jusqu'en 1905, date à laquelle elle la cèdera à la Compagnie bordelaise de produits chimiques.

Cette compagnie, née à Bordeaux en 1891, avait construit, en 1894, une usine de produits chimiques au quartier de la Gaze, à la Peyrade. Lors de la séance du conseil municipal du 13 septembre 1899, le maire de Frontignan informe ses administrés de l'ouverture d'une « *enquête relative à une demande d'autorisation présentée par la Compagnie bordelaise à l'effet d'établir une usine au lieu dit la Gaze pour la fusion ou distillation, la pulvérisation et le blutage du soufre.*<sup>25</sup> »

Après avoir obtenu l'autorisation préfectorale de créer cette unité, la compagnie adresse un courrier au maire, daté du 25 novembre de cette année 1899, pour préciser que « *deux chambres à soufre, un moulin à trituration, un bâtiment bluterie et deux magasins* » sont en cours de construction.<sup>26</sup> Mais, seulement deux ans plus tard, le 19 février 1901, un incendie ravage ces installations.

On eut besoin du secours des pompiers de *Cette* et du piquet d'incendie du bataillon du 122<sup>ème</sup> régiment de ligne. Ces hommes luttèrent pendant dix heures contre les flammes. En récompense de leur dévouement, la municipalité décida dans un premier temps de leur offrir un bon repas chez les deux restaurateurs Mauras et Chabanon.<sup>27</sup> Puis, elle expédia plusieurs courriers louant leur courage, auprès des autorités civiles et militaires, et décida de leur rendre un hommage public, comme le rapporte un ensemble de décisions du conseil municipal, notamment lors de la séance du 16 avril :

« Au sujet de l'incendie de l'usine à soufre, M. Bordone fait remarquer que les militaires du piquet d'incendie appartenant au bataillon du 122<sup>ème</sup> régiment de ligne, à Cette, se sont signalés par leur dévouement.

---

24 A Noël de cette année 1895, Herman Frasch, Allemand émigré aux U.S.A., parvient à faire jaillir le soufre des gisements souterrains de Louisiane, selon un procédé qui portera son nom, qui ne va pas tarder à concurrencer le soufre de Sicile et à bouleverser l'industrie du soufre dans son ensemble.

25 Cf. Archives municipales, 2D2.

26 *Ibid.*

27 Cf. Archives municipales, 1D10, séance du 1<sup>er</sup> mars 1901.

Leur intervention a été particulièrement efficace et le sauvetage d'une bonne partie du bâtiment de l'usine doit leur être attribué.

Du reste, leur conduite a été signalée à M. le Préfet en temps voulu par un rapport du commissaire de police.

Cela ne suffit pas et il est du devoir du conseil municipal de signaler au chef dont dépendent ces braves militaires leur courageuse conduite.

En conséquence, il propose de leur rendre un hommage public de satisfaction et de les signaler à l'attention du chef de leur bataillon en le priant de solliciter pour eux la juste récompense de leur dévouement.

Le Conseil,

Oùï la proposition de M. Bordone,

Considérant que la conduite des soldats du bataillon du 122<sup>ème</sup> régiment de ligne qui ont prêté leur concours à l'extinction de l'incendie de l'usine à soufre survenu le 19 février dernier, ont été dignes de soldats français,

Considérant que les dits militaires ont fait preuve du plus grand dévouement et qu'ils ont pendant dix heures lutté de la façon la plus opiniâtre et dans des conditions difficiles combattu un terrible incendie,

Décide de signaler leur conduite à leur chef direct et de solliciter pour eux la juste récompense qu'ils méritent.<sup>28</sup> »

Le raffinage du soufre reprit-il à la Peyrade après cet accident ? Rien n'est moins sûr car, dès 1905, la Compagnie bordelaise acquiert l'usine de Frontignan, qu'elle va considérablement développer, comme le montre le plan dressé le 5 décembre 1908.

Bordée par l'ancien chemin de *Cette* à Montpellier, des vignes et l'axe de la double voie du P.L.M., l'usine se compose alors d'un bâtiment de production de 2 600 m<sup>2</sup> avec cinq fours correspondant à cinq chambres, deux postes de bluterie avec deux fosses, des bureaux, un laboratoire, un atelier de réparation, deux chaudières et une cheminée, ainsi qu'un atelier de fabrication du soufre en canon. Devant ce bâtiment principal, se trouvent un pont bascule, près de l'entrée, et une maison d'habitation pour le contremaître, plus en avant. A l'arrière, il y a un bâtiment de trituration, une sacherie avec les stocks d'emballages vides, puis le réservoir d'eau, des silos et des hangars de soufre brut et de soufre sublimé, longeant la voie du P.L.M. ; une voie de chemin de fer reliant directement ces hangars à la gare de marchandises.

Le développement des installations est assez saisissant. Les infrastructures permettent déjà une diversification de la production et une augmentation très importante des quantités de soufre traitées, comme le révèle, du reste, l'ampleur d'un nouvel incendie survenu en 1910, de nouveau le 19 février.<sup>29</sup>

Vers 22h30, alors qu'une ronde de surveillance venait d'être effectuée et que rien d'anormal n'avait été remarqué, le feu se déclarait dans le grand han-

---

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Cf. article du Petit Méridional du 22 février 1910 : *Une souffrière en feu.*

gar situé près de la voie du chemin de fer. Dans ce magasin de 800 m<sup>2</sup> étaient entreposés près de 25 000 sacs de 100 kg de soufre sublimé ! Le tout partit en fumée et une longue coulée de soufre en fusion s'échappa sur le terre-plein de l'usine et dans les fossés, entre la voie et le remblai du chemin de fer, sur une longueur d'environ 200 mètres. Le terrain en contrebas, appartenant à la compagnie P.L.M., fut à son tour envahi par le soufre en fusion, formant bientôt « un petit lac », « en dégageant une fumée intolérable », écrivait le journaliste du *Petit Méridional*, chargé de couvrir l'événement. Les émanations et vapeurs étaient si violentes, que les habitants logés au plus près de l'usine, qui essayaient de fuir, durent au contraire rebrousser chemin pour rentrer chez eux. La voie du chemin de fer fut ainsi couverte sur une longueur de près de 1 500 mètres de fumées et d'émanations sulfureuses. Heureusement, un vent violent, précédant un orage, se leva et chassa cette fumée dans une direction opposée à l'entrepôt où se trouvaient les soufres en vrac et les ateliers. Aux premiers secours, portés par le personnel de l'usine, des habitants, la gendarmerie et les autorités de la commune, se joignirent, vers minuit, une équipe d'ouvriers de l'usine de la Peyrade. Des barrages furent établis pour contenir la coulée de soufre en fusion, protéger le reste de l'usine et les habitations les plus proches, qui ne perdirent que leurs potagers et leurs jardins.

Naturellement, la circulation des trains fut interrompue jusqu'au lendemain. On évalua le montant des dégâts à près de 300 000 francs. Le grand hangar et son stock de soufre sublimé avaient disparu. Mais la catastrophe aurait pu être d'une toute autre ampleur si le vent ne s'était pas levé violemment, au bon moment et pour souffler dans la bonne direction !

La cause du sinistre demeura une énigme. « *Comme un train venait de passer quelques instants avant que le feu ait été aperçu, on suppose que la violence du vent qui soufflait, a pu soulever quelques tuiles de la toiture par où auraient pénétré quelques escarbilles de feu rejetées par la machine du train.* » Ce n'est là qu'une hypothèse, mais elle révèle tout de même qu'une simple étincelle pouvait provoquer une véritable catastrophe. Des mesures de sécurité supplémentaires s'imposaient.

Ainsi, dans la séance du conseil municipal du 24 juin de cette année 1910 : « *Monsieur le Maire communique au conseil une lettre en date du 15 juin courant, par laquelle l'administration de la Compagnie bordelaise de produits chimiques fait connaître qu'elle vient de pourvoir son usine de Frontignan d'une pompe mobile puissante et qu'elle est heureuse à raison du concours que lui ont prêté la municipalité et la population à l'occasion du sinistre qu'ils ont subi, de mettre d'ores et déjà cette pompe à la disposition de la municipalité et de la population en cas de*

*sinistre*.<sup>30</sup> » Mais l'achat d'une pompe à incendie ne pouvait suffire et le préfet de l'Hérault prit des mesures beaucoup plus strictes, en se trompant toutefois d'usine !

Ici se pose, en effet, un problème plus historiographique qu'historique, mais que l'on ne peut négliger car il a notamment poussé Albert Julien à commettre une petite erreur, en localisant, lui aussi, l'incendie de 1910 à l'usine de la Peyrade.<sup>31</sup>

L'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 1910 débute ainsi<sup>32</sup> :

« Vu l'arrêté préfectoral du 28 novembre 1899 et notamment l'article autorisant la compagnie Bordelaise de produits chimiques et engrais à établir une usine pour la fusion ou la distillation, la pulvérisation et le blutage du soufre, sur le territoire de la commune de Frontignan, parcelle n°322 de la section F. du plan cadastral ; considérant qu'en raison de l'incendie qui s'est déclaré dans cet établissement le 19 février 1910, il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de prescrire de nouvelles dispositions ; Vu l'avis émis par le conseil départemental d'hygiène dans sa séance du 12 juillet 1910. »

L'erreur, c'est que la parcelle n°322 de la section F correspond à l'usine de la Gaze, tout comme du reste l'arrêté préfectoral du 28 novembre 1899 ; l'usine des Pielles se trouve sur la parcelle n°53 de la section C du plan cadastral. La liste des travaux d'amélioration et les mesures de sécurité prescrits dans la suite du texte confirme d'ailleurs le quiproquo ; notamment la construction d'un muret, longeant les hangars, pour protéger la ligne du chemin de fer. Il y a donc un problème de référence concernant la localisation. Cependant, les améliorations qu'impose la préfecture correspondent bien à l'usine des Pielles.<sup>33</sup>

« (...) La compagnie est tenue d'augmenter le nombre de prises d'eau à l'intérieur de l'usine (...), ces prises devront être munies de manches de longueur suffisante, terminées par une lance et constamment en communication avec le réservoir d'eau sous pression (...) Il devra être mis à la disposition du personnel un ou plusieurs masques respiratoires de plus que ceux existant actuellement avec un nombre équivalent de réservoirs à air comprimé ainsi qu'une ou plusieurs blouses en toile d'amiante, de plus que celles actuellement en usage (...) La pompe à incendie pouvant être manœuvrée à bras devra être placée dans une des parties retirées de l'usine (...) Plusieurs tableaux portant les indications suivantes seront apposés dans l'établissement : 1- Emplacements affectés aux divers engins à utiliser en cas d'incendie 2- Indication des manœuvres préparatoires à effectuer rapidement au moment du sinistre (...) Les magasins seront entièrement construits en maçonnerie, recouverts d'une toiture en ciment et ne communiquant point entre eux (...) Un fossé destiné à recevoir le soufre fondu, devra être creusé le long du mur extérieur des hangars (...) et prolongé jusqu'à une fosse (...) Pour isoler complètement la ligne du chemin de fer P.L.M., un mur de maçonnerie de 0m60 de hauteur sera construit de manière à relier le mur des hangars à sublimé avec le mur des hangars à soufre brut (...) »

L'usine dut reprendre l'essentiel de ses activités assez rapidement. Il est probable même, qu'elle ne s'arrêta pas de fonctionner : le hangar de sublimé était

---

30 Cf. Archives municipales, 1D11 ; séance du 24 juin 1910.

31 Cf. *L'industrie du soufre*, p.41 et *Histoire des R.S.R.*, p.27.

32 Cf. Archives municipales, 2S5.

33 L'erreur de localisation sera reprise jusqu'en 1912, dans les derniers documents préfectoraux concernant ces travaux d'amélioration ; cf. Archives municipales, 2S5.



détruit et le soufre, qui s'était déversé sur la voie, avait dû ravager une bonne partie du terrain alentour, mais la raffinerie elle-même ne fut pas endommagée. Cependant, « la souffrière en feu » de 1910, après l'incendie de l'usine de la Peyrade de 1901 - deux catastrophes survenues un 19 février, jour maudit dans l'histoire du soufre à Frontignan - rappelait une nouvelle fois le caractère éminemment dangereux de cette industrie.

Mais, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, un danger d'un tout autre genre menaçait l'avenir de l'ensemble de la profession : la concurrence accrue de nouveaux entrepreneurs et de soufres sous-produits de l'industrie pétrolière et surtout gazière.

En 1895, Herman Frasch, un jeune chimiste allemand recruté par la puissante Standard Oil de John Davison Rockefeller, parvient, après cinq ans d'effort, à faire jaillir le soufre d'un gisement de Calcasieu Parish, en Louisiane, grâce à un nouveau procédé qui consiste à fondre le minerai dans le gisement même, en y injectant de l'eau à haute température, puis à refouler à la surface le soufre fondu par des chasses d'air comprimé. Un an après, il crée l'Union Sulphur avec des associés, pour mettre au point l'exploitation industrielle de ce que l'on va appeler le « soufre Frasch ». En 1904, il installe une société à Hambourg, avec Hermann Hoechel. En 1908, il charge ce dernier de créer les Raffineries internationales de soufre (R.I.S.), qui s'installent à Marseille.

Dès la campagne 1909 - 1910, ce soufre de Louisiane, débarqué au port et raffiné dans une usine construite au quartier du Canet, concurrence durement les raffineurs marseillais, et notamment les deux plus importants : la Maison Antoine Boude et Fils et les Raffineries de soufre réunies. En 1911, les R.I.S. achètent la Maison Julien de *Cette* et s'implantent ainsi en Languedoc-Roussillon. Pour tenter de survivre, les raffineurs marseillais se regroupent. Les 4 et 24 juin 1914, les sociétés R.S.R. et Antoine Boude et Fils fusionnent, et la Compagnie bordelaise de produits chimiques leur cède ses activités liées au raffinage du soufre.

« La C<sup>ie</sup> bordelaise des produits chimiques fait apport aux Raffineries de soufre réunies de la branche de son industrie ayant trait à la raffinerie et trituration des soufres,

- Une usine à usage de raffinerie de soufre, située sur la commune de Frontignan, sur un terrain de 3ha 12a environ, comprenant un bâtiment servant à la raffinerie, un bâtiment servant à la trituration, deux autres bâtiments servant de magasins, l'un pour le soufre brut, l'autre pour les produits finis et une maison de logement pour un contremaître.

- Tout le matériel fixe et mobile réparti dans l'usine et Frontignan et servant à son exploitation.

- Le fonds industriel pour la raffinerie et la trituration du soufre, comprenant la clientèle spéciale au soufre, les agencements, ustensiles, mobilier de bureau (...), le droit à l'embranchement reliant l'usine à la ligne P.L.M. (...), les marques de fabriques existantes, comprenant la marque « Le coq ».



Sont exclus les matières premières, les marchandises, les approvisionnements de toute nature, les espèces en caisse et en banque, le portefeuille, les effets à recevoir et les débiteurs dont la Cie Bordelaise se réserve la propriété.

De plus, la Cie Bordelaise prend l'engagement de ne plus s'occuper directement ou indirectement, en France et en Algérie, du commerce ou de l'industrie du soufre, pendant 20 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1914.

En contrepartie de ces apports, il est attribué à la Cie Bordelaise 6 000 actions (600 000 francs).<sup>34</sup> »

Voilà donc comment et pourquoi, l'usine de Frontignan est entrée, en juin 1914, dans le giron des R.S.R.

C'est la guerre qui, cependant, va sauver les raffineurs marseillais, comme le rappelle de nouveau Albert Julien. Dès le 4 août, soit le lendemain de la déclaration de guerre, les Allemands du Canet fuient Marseille. Une campagne violente s'engage contre les R.I.S. et « l'Allemand Hoechel ». Ses biens personnels sont saisis et les usines du Canet et de *Cette* sont placées sous séquestre.

C'est probablement la guerre aussi, qui aura pour conséquence le report de l'acte officiel de reprise de l'usine de Frontignan, jusqu'en 1921, comme nous l'apprend un document pour le moins étonnant puisqu'il s'agit d'un courrier adressé par les R.S.R. à la préfecture de l'Hérault, le 27 novembre 1969 !

« Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre lettre du 18 novembre qui a eu notre meilleure attention.

Nous nous sommes aperçus, à cette occasion, qu'effectivement le nécessaire n'avait pas été fait par les propriétaires successifs de l'usine de Frontignan en vue de régulariser le transfert de l'arrêté d'autorisation original n°658 du 2 mars 1888.

Nous vous confirmons donc que c'est bien notre société qui exploite l'usine de raffineries de soufre, route de Montpellier à Frontignan, pour l'avoir acquise en 1921 de la Compagnie bordelaise des produits chimiques.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes formalités nécessaires à ce transfert d'autorisation.<sup>35</sup> »

On se gardera bien, par discipline républicaine, de trop critiquer la rigueur et les rouages de l'administration préfectorale. Mais cet étrange courrier, qui nous apprend qu'en 1969 la régularisation du transfert de l'arrêté d'autorisation original n°658 du 2 mars 1888 n'avait jamais été faite, ajouté aux documents de 1910 à 1912, qui intervertissent l'usine de la Peyrade avec celle de Frontignan, peuvent susciter un certain scepticisme ; d'autant que l'activité des dites usines était loin d'être banale et sans danger.

Au crédit des services de la préfecture, on apportera tout de même le fait que l'industrie du soufre, comme, à la même époque, l'industrie pétrolière, s'est

---

34 Cf. A. Julien, *Histoire des R.S.R.*, p.29.

35 Cf. archives municipales, 255.

développée extrêmement vite. Nous sommes là dans une période transitoire, durant laquelle se développent très rapidement non seulement les sciences et les techniques, mais encore les systèmes financiers à l'origine de la grande fonction industrielle, qui émerge au seuil du XX<sup>e</sup> siècle. Les services administratifs, comme les lois et règlements relatifs aux nombreuses activités industrielles récentes, ou en plein essor, durent s'adapter très empiriquement à cette accélération de l'histoire. A priori, aucune déclaration de changement d'exploitation n'a été effectuée auprès de la préfecture, ni en 1905, entre Pommier-Layrargues et la Compagnie bordelaise<sup>36</sup>, ni en 1914, entre la Compagnie bordelaise et les Raffineries de soufres réunies, qui ont totalement acquis l'usine en 1921 et qui vont devenir la première société de raffinage du soufre dans l'entre-deux-guerres.

\*

A partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Frontignan, qui n'était jusque là qu'une modeste bourgade de la côte languedocienne, va connaître une forte expansion démographique conditionnée par le « miracle » industriel. La commune comptait 1 416 habitants en 1800, 2 129 en 1851, 4 470 en 1901, 5 174 en 1911 et cette croissance va perdurer jusqu'à nos jours. Comme l'écrivit Jean Sagnes : « *La proximité du port de Sète et de voies de communication diversifiées (chemin de fer, canal, route), la présence d'une abondante main-d'œuvre au cœur d'une riche région viticole, l'existence sur le territoire communal frontignanais de vastes terrains peu onéreux qu'il n'est pas besoin d'aplanir et que l'on peut facilement agrandir par comblement des étangs expliquent, pour l'essentiel, la création et le développement de diverses industries à Frontignan. A ces raisons générales sont venues s'ajouter pour telle ou telle unité de production industrielle des raisons particulières.*<sup>37</sup> »

La première de ces raisons particulières est ce qui fait la renommée même de Frontignan : son vin, et bien sûr son célèbre muscat. Après la Compagnie du gaz, en 1867, la Compagnie bordelaise de produits chimiques qui s'était installée à La Peyrade, en 1892, était spécialisée dans la production de superphosphates, d'engrais composés et de sulfate de cuivre, remède pour préserver la vigne du mildiou et du blackroot. L'apparition en France de l'oidium, vers 1850, avait suscité la création d'usines pour raffiner du soufre, dont celle de Frontignan par la Société des soufres de Montpellier, en 1888.

Avec sa chambre de fabrication, sa salle des machines, sa chaufferie, son hangar, cette raffinerie, contrairement aux petites tritureries des années 1860, et notamment à celle qui a pu exister chemin des Airolles, en 1861, peut déjà

---

36 De là à en déduire que l'erreur de localisation concernant l'incendie de 1910 n'était pas tout à fait fortuite, il n'y a qu'un petit pas à franchir...

37 Cf. *Histoire de Frontignan la Peyrade*, p.180.

être considérée comme une usine. Mais c'est la Compagnie bordelaise, reprenant l'exploitation de 1905 à 1914, qui va véritablement développer l'activité et assurer la pérennité du site industriel, qui se compose, en 1908, d'un grand bâtiment de production avec cinq fours, cinq chambres, deux postes de bluterie avec deux fosses, des bureaux, un laboratoire, un atelier de réparation, deux chaudières et une cheminée, un atelier de fabrication du soufre en canon, un bâtiment de trituration, une sacherie, des silos et des hangars de stockage, un pont bascule, une voie interne de chemin de fer directement reliée à la ligne P.L.M.. L'importance de ces constructions et de ces équipements témoigne du développement de la raffinerie du soufre, mais aussi de celui de la grande fonction industrielle qui commence alors à véritablement transformer le paysage, à modifier considérablement les structures économiques et à bouleverser profondément l'organisation sociale de la commune.

Ainsi, en cette année 1908, lors de la séance du conseil municipal du 21 juillet notamment<sup>38</sup>, se pose la question du rattachement de la ville à la banque de France :

« Le commerce de la ville se développe tous les ans, sa population a augmenté, de nouvelles et très importantes industries se sont créées et le rattachement de notre place à la banque de France ne pourra que favoriser encore le développement du commerce et de l'industrie dans notre ville. »

Dans cette même séance est soulevé un tout autre problème, lié à l'industrialisation de la ville :

« M. Le Maire expose que l'installation de nouvelles industries dans notre ville telles que les raffineries de pétrole, de soufre, la distillerie de marc, de nombreuses carrières, le vaste chantier de travaux de déviation du canal du Rhône à Cette et le développement du commerce local ont attiré à Frontignan cinq ou six cents ouvriers nomades la plupart de nationalité étrangère.

Parmi ces ouvriers, il y en a certainement de braves et honnêtes travailleurs mais il s'y trouve aussi malheureusement comme dans tous les centres industriels une assez forte proportion de gens sans aveu, rebus de tous les chantiers qui après boire provoquent des rixes sanglantes sans compter qu'ils vivent le plus souvent de rapines. »

Le problème des « indigents », qu'ils soient étrangers ou habitants de la commune, occupe une bonne partie des délibérations des conseils municipaux dans ces années et, comme dans toutes les régions industrielles, les ouvriers, de plus en plus nombreux et originaires de régions de plus en plus lointaines, se regroupent et se découvrent peu à peu une conscience de classe. Née des solidarités de la communauté du travail et de l'action des salariés dans le cadre des entreprises, une nouvelle sociabilité émerge et renforce les bases d'un esprit

---

38 Cf. Archives municipales, 1D11, séance du 21 juillet 1908.

résolument laïc et républicain, en assurant la prééminence des partis de gauche dans la vie politique de la cité.

Aux républicains modérés, favorables à une république bourgeoise, succèdent, dans les années 1880, les radicaux socialistes, soucieux de réformes, jusqu'à Joseph Perrier, maire de 1904 à 1912, qui résumait sa ligne politique ainsi : « être laïque et pratiquer une politique sociale en faveur des humbles et des faibles ». Puis viendra le temps des grandes réalisations municipales<sup>39</sup> des républicains socialistes de Victor Anthérieu, maire de 1912 à 1932, et celui de la section française de l'internationale ouvrière et du parti communiste.

En parallèle éclatent les premières grèves, aux salins d'abord, en 1874, en 1894 et en 1905. Le syndicalisme ouvrier commence à s'implanter. « Désormais, la grève apparaît comme un phénomène ordinaire comme c'est le cas dans les villes industrielles. De 1905 à 1938, on compte dix-sept arrêts de travail entraînant près de 1 700 grévistes au total. Plusieurs corporations sont intéressées par ces grèves dont les tonneliers (en 1905 et en 1920), les ouvriers des produits chimiques (en 1908), les charretiers (en 1909 et 1924), les ouvriers de la raffinerie de pétrole (en 1910, 1911, 1924 et 1938), les camionneurs (en 1911), les ouvriers de l'usine à soufre (en 1920), les maçons (en 1920), les terrassiers du chemin de fer (en 1929), les ouvriers de l'usine Lafarge (en 1938).<sup>40</sup> »

Avec l'industrialisation, la grève et le syndicalisme ouvrier s'imposent dans le paysage social de la ville. Lors de la séance du conseil municipal du 20 avril 1912, la municipalité Perrier décide d'adresser des félicitations et de verser une gratification de 100 francs au commissaire de police, M. Laborde, considérant qu'il « a toujours fait preuve du plus grand dévouement dans son service, qu'il a su purger notre ville de tous les rôdeurs et vagabonds (...) qu'il a montré beaucoup de tact dans tous les conflits entre ouvriers et patrons, et qu'il fut blessé pendant son service au moment des échauffourées qui se produisirent lors de la grève des ouvriers pétroliers.<sup>41</sup> »

Joseph Perrier, Victor Anthérieu et leurs successeurs interviendront dans ces conflits, systématiquement en faveur des ouvriers,<sup>42</sup> et ils établiront de précieux rapports pour connaître les conditions de travail des principaux corps de métier

---

39 Avec notamment l'installation de l'éclairage électrique public, la signature d'une convention avec Balaruc pour l'acquisition d'une source en eau potable, la mise en place d'un réseau de tout-à-l'égout, la construction de la grande école Anatole-France, les premières habitations à bon marché... ; cf. Archives municipales, 1D13 ; 1D14 ; 1D15 ; 1D40 ; 1D41 ; 1D42 ; 1D43 ; 1D44.

40 Cf. Jean Sagnes, *Histoire de Frontignan la Peyrade*, p.192.

41 Cf. Archives municipales, 1D12, séance du 20 avril 1912.

42 Ainsi, lors de la grève qui éclate le 3 janvier 1938 à l'usine Lafarge de la Peyrade, l'assemblée municipale vote, dès le 13 janvier, un secours de 5 000 francs en faveur des grévistes. Le 11 février, la grève s'éternisant par la mauvaise volonté des dirigeants de l'entreprise, selon les édictes de la ville, ces derniers votent un nouveau secours de 1 500 francs. On peut encore citer l'exemple des grèves de

frontignanais.<sup>43</sup> Mais on ne pourra jamais réellement bien appréhender la dureté de ces conditions de travail, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>44</sup>. Ainsi, un ensemble de courriers expédiés en mairie, ayant miraculeusement échappé à la destruction systématique de ce type de document par les services des archives nationales et qu'a conservé, et classé, l'archiviste de la ville Carole Briffaud, nous révèlent qu'il y eut vingt-quatre accidents ayant entraîné une interruption de travail à la Compagnie bordelaise pour les seuls mois de l'été 1901 !<sup>45</sup>

L'absence de sources ne signifie rien et impose les limites de notre histoire. Ainsi, ces quelques lettres nous révèlent l'ampleur d'un phénomène jusque là ignoré, ou nécessairement minoré. Il est des pans entiers de notre passé à jamais perdus car n'ayant laissé aucune trace. Il en est d'autres que l'on a effacés de notre mémoire collective, en égarant fortuitement ou volontairement les témoignages les concernant. Il existe aussi des sujets d'étude bien difficiles à explorer car les sources sont nécessairement partielles. Il n'est pas facile, notamment, de connaître l'histoire des entreprises privées. Rien ne peut les contraindre à fournir leurs archives à un historien. Quand elles le font, elles peuvent préalablement sélectionner les documents et conserver ainsi des occurrences qu'elles ne souhaitent pas diffuser. Du reste, l'histoire des grands groupes industriels, concernant les sociétés pétrolières ou chimiques tout particulièrement, est souvent riche et passionnante, mais elle est malheureusement composée par des employés ou par des spécialistes ayant des liens généralement assez étroits avec ces grands groupes et, a fortiori, avec leurs grands dirigeants, qui bénéficient très ordinairement de véritables hagiographies. Enfin, quand une société disparaît, elle détruit ses archives. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé à la raffinerie de soufre de Frontignan, lorsqu'elle a définitivement fermé ses portes, en 1989. L'ordre fut donné à René Buj, qui le dernier quitta les lieux, de « *détruire tous les documents* ». Fort heureusement, nous disposons des précieux ouvrages d'Albert Julien, déjà cités à maintes reprises, pour connaître l'histoire des Raffineries de soufre réu-

---

1938-1939 des ouvriers de la raffinerie de pétrole. Dans la séance du conseil municipal du 11 janvier 1939, les élus votent le versement de 5 000 francs « à disposition du bureau de bienfaisance et destiné à distribuer des bons en nature, pain, viande et légumes aux ouvriers licenciés de l'usine des pétroles pour fait de grève », ainsi que l'ouverture d'un chantier communal pour donner du travail à ces chômeurs. cf. Archives municipales, 1D16.

43 Cf. Jean Sagnes, *Histoire de Frontignan la Peyrade*, p.192-196. Voir aussi, aux archives municipales, les livres de séances du conseil municipal de la série 1D40, 41, 42, 43 et 44, qui couvrent les années 1921 à 1925. Ces documents sont l'enregistrement des conversations entre les élus, qui nous offrent une approche très concrète de la vie quotidienne des Frontignanais à travers tous les petits problèmes que n'abordait pas le conseil municipal en séance. Ainsi, les demandes d'assistance financière concernant les femmes « en couche », les personnes âgées, malades ou handicapées, nous permettent de savoir qu'un ouvrier pauvre touchait 11 à 18 francs par jour. Au delà de ce niveau de salaire, l'assistance de la municipalité lui était systématiquement refusée. A Montpellier, ce seuil était fixé à 5 000 francs par an.

44 On ne doit jamais oublier que le caractère éminemment brutal des révolutions industrielles a généré une violence extrême au cœur de la société, en créant des conditions de travail et d'existence très dures pour les prolétaires qu'a si bien exposées Emile Zola, notamment dans *Germinal* en 1884, ou, beaucoup plus tard, Simone Weil, dans la *Condition ouvrière*, paru en 1935.

45 Cf. Archives municipales, 131W6.

nies, et des non moins précieux témoignages des employés de l'usine, recueillis et rassemblés par Emilie Sieso dans un mémoire de fin d'études réalisé en 2006.<sup>46</sup>

---

46 Cf. Emilie Sieso, *Une exemple de valorisation du patrimoine industriel : l'ancienne usine à soufre de Frontignan*, Mémoire de Master II, 2 vol., Montpellier, 2006.



# Chapitre II

## Sous le sigle R.S.R.

« L'usine, c'était l'autre famille. La vie était faite de partages et de convivialité, malgré les conditions pénibles de travail... Dans les dernières années, ça avait beaucoup changé. »

*Gérard Quintane*

Le 24 mars 1898, un dénommé Camille Cerf, homme d'affaires dont on ignore absolument tout<sup>47</sup>, dépose, chez un notaire parisien, les statuts d'une société anonyme par actions qu'il a l'intention de fonder sous la dénomination « les Raffineries de soufre réunies ». Le 28 mars et le 5 avril se tiennent les deux assemblées constitutives de la société, qui est enregistrée le 23 avril au tribunal de commerce de la Seine.

Cette société a pour objet le commerce et la fabrication du soufre et de tous produits s'y rattachant, une convention verbale ayant été conclue avec l'Anglo-Sicilian Sulphur Company Limited, pour ce qui concerne l'approvisionnement en minerai.

Le siège social, provisoirement établi à Paris, est transféré dès 1899 à Marseille, au 1, place de la Bourse, où se trouvait déjà la direction commerciale et où il demeurera durant toute l'histoire des R.S.R., qui s'achèvera le 18 novembre 1987.<sup>48</sup>

### 1. La genèse

Les premiers directeurs généraux de la société sont Henri de Farconnet et Marcel Roubaud. Le principal actionnaire, le baron Robert Oppenheim, est aussi le premier président. A l'issue du premier exercice cependant, il se retire et il est remplacé par Francisque Gabet, agent de change honoraire, qui occupera la fonc-

---

<sup>47</sup> S'agit-il du journaliste du Figaro et homme d'affaires Camille Cerf (1862-1936), qui fut notamment le secrétaire personnel de Georges Clémenceau et l'administrateur de la société Pathé ?

<sup>48</sup> La place de la Bourse est cependant devenue la place du Général-de-Gaulle, en 1970.



tion jusqu'à sa mort, en mai 1930. Il sera alors remplacé par Marcel Roubaud, qui occupera le poste jusqu'en 1933, date de son décès, à soixante-seize ans.

Les R.S.R. ont d'abord exploité deux raffineries à Marseille : l'usine Léonce Vézian, au quartier de la Capelette, et celle de Louis Chambon, rue de la Loubière. En 1905, elles achètent l'usine construite en 1863 par Barthélémy Cros, à Narbonne.<sup>49</sup>

Les cinq premiers exercices furent inégaux, mais la société parvint à se maintenir, en réduisant notamment son capital de 3,7 à 2,2 millions de francs. Malgré la crise viticole et la révolte des vigneronns de 1907, les bénéfices des campagnes suivantes furent acceptables jusqu'à l'apparition des Raffineries internationales de soufre ; un concurrent très puissant qui, comme on l'a vu, provoqua, en 1914, l'absorption par les R.S.R. de la Maison Boude et de la branche de raffinerie de soufre de la compagnie Bordelaise de produits chimiques.

A partir de 1914, c'est donc cette nouvelle société des Raffineries de soufre réunies qui exploite la raffinerie de Frontignan, en plus des trois usines de Marseille (Vézian, Chambon et Boude) et de celle de Narbonne (Cros). Le capital est porté à 2,5 millions de francs. Francisque Gabet reste président du conseil d'administration, qui accueille de nouveaux arrivants de la Maison Boude et de la Bordelaise. Les directeurs généraux sont Antoine Boude et Jean Roubaud.

Pendant la Grande Guerre, la société poursuit son activité. Elle profite même de la mise à l'écart des R.I.S. pour importer de grandes quantités de soufre brut de Sicile et faire de nouveaux bénéfices en 1915. Dès 1916, les R.I.S. reprennent, elles aussi, leurs activités, mais, dirigées par un Américain, Charles Hope, et employant un personnel français, elles s'intègrent mieux au sein de la profession, en pratiquant désormais une politique commerciale beaucoup moins agressive. De plus, les R.S.R. nouent de bonnes relations avec la Société pour l'importation et la vente des souffres américains, qui vient de se créer à Paris pour assurer l'importation du soufre frash.

Après la guerre, la reprise économique relance l'ensemble de l'activité et, malgré des accords conclus entre les producteurs siciliens et américains, qui rendent les approvisionnements de soufre brut plus coûteux, les R.S.R. font de bons bénéfices. Cependant, la concurrence s'accroît dans ces années, notamment avec l'Union des raffineurs siciliens qui achètent, en 1929, la Société méridionale et ses usines à Montpellier, et avec la Montecatini. Cette puissante société de Milan crée, en 1930, sa filiale française : la Société continentale des raffineries de soufre, installée à Marseille et exploitant plusieurs usines, achetées ou louées, à Marseille, La Nouvelle, Montpellier et Bordeaux, pour écouler une partie du

---

49 Les R.S.R. ont peut-être aussi exploité une triturerie à Orange. En 1897, une autorisation a été accordée pour la construction d'une raffinerie dans l'enceinte d'une usine de mosaïque. Mais on ignore si elle fut construite. De plus, cette usine de mosaïque a fermé ses portes en 1906 et le terrain, où elle se trouvait, a été vendu par lots, en 1908 ; cf. A. Julien , *Histoire des R.S.R.*, p.18.

soufre brut qu'elle extrait de ses mines de Romagne. Cette concurrence altère le niveau des bénéfices des R.S.R. et, en 1931-1932, la campagne s'achève avec des pertes s'élevant à 2 millions de francs.

Le problème des raffineurs français est qu'ils ne maîtrisent pas le marché des approvisionnements. Or, les producteurs italiens baissent le prix du soufre brut, donnant la possibilité à leurs transformateurs de vendre de moins en moins cher. En 1933, les principaux raffineurs français décident donc de se rapprocher, dans le cadre de l'Association française des raffineurs et triturateurs de soufre (A.F.R.T.S.), et signent une convention qui organise la répartition des marchés. Les relations entre concurrents s'en trouvent améliorées et les bénéfices reviennent.<sup>50</sup>

En 1922 et en 1929, la société des R.S.R. construit deux nouvelles usines, à Bordeaux et à Béni-Méred, en Algérie. En 1931, elle prend le contrôle de la Société des anciens établissements Bernard Pons à Narbonne, qui sera absorbée en 1949, et de la Société des anciens établissements Koch et Reis, qui exploitait une raffinerie à Dunkerque et contrôlait une usine à Anvers. En 1933-1934, elle prend aussi le contrôle d'une petite raffinerie de soufre à Tunis. Mais l'acquisition la plus importante est l'absorption, en 1935, des R.I.S. et de l'Union Sulphur Company d'Alger, car l'Union Sulphur Company ne produit plus de soufre brut et souhaite se désengager totalement de cette activité pour se consacrer à l'industrie pétrolière. Les R.I.S. apportent donc aux R.S.R. leurs usines de Marseille, de Sète et de Bordeaux ; l'Union Sulphur Company apporte les usines d'Arzew et du Gué de Constantine, en Algérie. Enfin, en 1936, les R.S.R. prennent le contrôle des Raffineries biterroises de soufre et exploitent ainsi une triturerie à Béziers.<sup>51</sup>

Dès 1923, la société avait procédé à une augmentation de son capital, de 2,5 à 8 millions de francs. En 1928, ce capital est porté à 9 millions, en 1931, à 15 millions et, en 1935, à 25 millions de francs.

A la veille de la seconde guerre mondiale, le groupe industriel des Raffineries de soufre réunies est devenu le leader de la profession. Avec environ 55 000 tonnes de soufres livrées annuellement à la viticulture, à l'industrie et à l'export, il détient 57 % du marché national. Il dirige le Syndicat de la raffinerie de soufre française. Il est le premier raffineur pour ce qui concerne les soufres destinés à l'agriculture. On peut même considérer, écrit Albert Julien, que R.S.R. est la plus importante société phytosanitaire de l'époque, puisque la protection des cultures est essentiellement assurée alors par les fongicides soufre et cuivre. « *C'est un résultat remarquable pour une société ne maîtrisant pas sa matière première et qui*

---

50 En 1933, Marcel Roubaud décède et Paul Boude prend la présidence. En 1935, ce dernier sera remplacé par Théodore Zarifi ; Jean Roubaud et Antoine Boude conservant les postes d'administrateurs-directeurs.

51 Signalons que les usines Chambon et Boude, de Marseille, furent arrêtées en 1924 et en 1937 ; celle de B. Cros, à Narbonne, en 1930.

*a dû subir la concurrence des pays la produisant.<sup>52</sup> »*

R.S.R. a su résister à la concurrence et innover : « *A côté des soufres sublimés, soufre triturés, canons et pains, mèches soufrées, la société vend également des soufres mouillables sulfatés, des soufres nicotinés et des soufres nicotinés sulfatés.<sup>53</sup> »*

## 2. L'apogée

Durant la guerre, la raffinerie de Dunkerque est détruite, dès 1940. Celles de Sète et de Bassens-Bellerive, à Bordeaux, le seront également par les bombardements alliés, en juin et en août 1944. Mais le principal problème concerne l'approvisionnement en soufre brut, car les mines de Sicile sont très endommagées. Cette pénurie de matière première ralentit considérablement l'activité, surtout à partir de 1942 ; les réserves nationales étant dès lors épuisées. A la raffinerie de soufre de Frontignan, cinquante neuf prisonniers de l'Axe sont inscrits en subsistance complète, en 1944.<sup>54</sup> Cette année-là, le manque de soufre brut réduit les livraisons des raffineurs français « à presque rien », nous dit Albert Julien.<sup>55</sup> Pendant ce temps, l'oïdium ravage les vignes.

Avec le retour de la paix, vient le temps des réparations. Le 4 juin 1945, le Syndicat de la raffinerie de soufre française se réunit pour faire « *un état des lieux* » de la profession. Les R.S.R., dirigées par Théodore Zarifi,<sup>56</sup> exploitent trois usines en Algérie (Arzew, Gué de Constantine et Béni-Mered), deux à Marseille (Le Canet et Vézian à la Capelette), une à Bordeaux et une à Frontignan. Elles ont aussi des intérêts importants dans les sociétés des anciens établissements Bernard Pons de Narbonne, Vidal & Niel à Puisserguier, la Raffinerie biterroise de soufre à Béziers, les anciens établissements Koch & Reis, qui ont perdu l'usine de Dunkerque mais exploient toujours l'usine d'Anvers, et dans la Raffinerie tunisienne à Tunis.

Pour relancer l'industrie, il faut nécessairement de la matière première. Le 30 janvier 1946, un courrier du maire de Frontignan mentionne l'attribution exceptionnelle de 2 200 kg de soufre jaune au Syndicat des exploitants agricoles, chargé d'en prendre livraison et d'en assurer la répartition entre les viticulteurs de la commune. Il faut attendre 1947 pour que les mines de Sicile reprennent leurs exportations. Dès lors, les raffineurs parviennent à satisfaire les besoins de

---

52 Cf. A. Julien , *Histoire des R.S.R.*, p.45 et *L'industrie du soufre*, p.109.

53 Cf. *Histoire des R.S.R.*, p.47.

54 Cf. Archives municipales, 4H13.

55 Cf. *Histoire des R.S.R.*, p.116.

56 Depuis 1940, T. Zarifi est président directeur général, fonction instituée par le gouvernement de Vichy (à la différence du président du conseil d'administration, le P.D.G. est directement responsable de la gestion de la société qu'il dirige). Jean Roubaud lui succèdera en 1948 et sera remplacé à sa mort, en 1963, par son neveu Pierre Digne, qui restera en fonction jusqu'en 1983 (il décèdera en 1984). Il sera alors remplacé par Francis Boude (fils d'Antoine), qui sera lui même remplacé en 1986 par Yves Forestier. Cf. A. Julien, *Histoire des R.S.R.*, p.114-115.

la viticulture. En 1949, la situation concernant les approvisionnements s'améliore avec le développement de la production du soufre frisch, aux U.S.A. Puis, les grosses difficultés s'éloigneront avec le soufre frisch du Mexique, qui arrive sur le marché en 1955, et le soufre de récupération des gisements de gaz naturel.<sup>57</sup> En France, la première unité de production de l'usine de Lacq sera mise en route en avril 1957.

Dans les années cinquante, la Montecatini décide de se retirer de l'activité du soufre car l'exploitation de ses mines de Romagne n'est plus rentable. Les sociétés Continentale des raffineries de soufre et la Compagnie européenne de traitement des minerais perdent l'importance que leur conféraient leurs liens avec l'Italie et, en juillet 1955, R.S.R. rachète à la Montecatini la totalité des titres de sa filiale.<sup>58</sup> Après ce rachat, le capital de la société atteint 500 millions de francs.

En 1961, R.S.R. exploite directement ou indirectement douze usines : six usines qu'elle exploite directement (le Canet, Frontignan, Bassens et les trois usines en Algérie) ; deux usines exploitées par la Continentale (Vézian et La Nouvelle), une par la Compagnie européenne à Bastide, une par la R.B.S. à Béziers, une par la société Bernard Pons à Narbonne (qui deviendra un dépôt en 1963) ; une par la société Micron couleur à Balaruc (qui sera arrêtée en 1964).<sup>59</sup>

L'usine Micron couleur-Raffinerie de soufre avait rejoint le Syndicat de la raffinerie en 1949, après que les R.S.R. aient pris une participation majoritaire dans le cadre d'une négociation pour l'obtention de la licence de la « Micronizer Company » de New York, pour la micronisation du soufre. L'épisode est d'une grande importance pour l'histoire des R.S.R. comme pour celle, plus particulière, de l'usine de Frontignan.

Depuis les années 1920, les R.S.R. ne se contentaient pas de fabriquer et de vendre les souffres triturés et sublimés. Les brochures à caractère publicitaire et informatif, que diffuse la société, témoignent de son intérêt pour l'innovation. Mais à partir des années cinquante, les R.S.R. vont élaborer, produire et commercialiser de nombreuses spécialités, étendre la gamme de leurs produits, puis leur champ d'action commerciale.<sup>60</sup>

En 1949, la société Micron couleur-Raffinerie de soufre de Balaruc était donc en train de négocier avec la « Microniser Company » de New York, quand les R.S.R. prennent la majorité chez Micron couleur et obtiennent ainsi la licence pour la micronisation du soufre ; Micron conservant la licence pour les pigments

---

57 Cf. A. Julien, *L'industrie du soufre*, p.123. Le soufre américain fut cependant indisponible pendant la guerre de Corée, ce qui nécessita, en 1952, des achats importants de soufre brut en Norvège et en Allemagne.

58 En 1969, la société Continentale sera absorbée par les R.S.R. et la Compagnie européenne deviendra une filiale directe.

59 L'ancienne usine de Sète ne sert plus que de dépôt.

60 Cf. A. Julien, *Histoire des R.S.R.*, p.71-90.

de peinture. Un ingénieur, Charles Brun, est alors recruté spécialement pour installer les premiers microniseurs, importés des U.S.A., à Frontignan.

Le soufre mouillable micronisé, *Microthiol*, est autorisé à la vente dès le 26 mai 1950 : 369 tonnes sont livrées pendant la campagne 1950-51 ; 586 tonnes pour la campagne suivante. L'atelier de micronisation fabrique également le *Microfix* de la société Atofix, de 1952 à 1962, et le *Microlux* de Procida, de 1957 à 1960. A partir de 1956, Frontignan fabrique aussi le *Sofril* pour Péchiney-Progil, puis *Flotox* pour Esso.

D'autres spécialités assurent la renommée des R.S.R.

En 1951, le soufre sublimé fluent *Fluidosoufre* est autorisé à la vente. La même année, entre en production, à l'usine du Canet, le premier atelier de soufre insoluble dans le sulfure de carbone en Europe. Les premiers *Crosor*, qui connaîtront un grand succès auprès des fabricants de pneumatiques, sont livrés en 1952. En 1955-56, sont fabriqués les premiers soufres insecticides modernes *Thiomalacide* ; association de soufre sublimé (80%) et malathion (3%) destinée à lutter simultanément, par poudrage, contre les vers de la grappe et l'oïdium. *Thiocide 8*, à base de DDT, et *Parasoufre*, à base de parathion, suivront en 1959-1960 et 1961-1962. C'est aussi dans ces années que les soufres cupriques vont prendre les noms de *Cuprofleur*, *Cuprothiol 70*, *Cuprothiol 50*. En 1960, le *Cuprofix Z*, association micronisée de bouillie bordelaise et de zinèbe prête à l'emploi, obtient l'autorisation de vente et va vite trouver la faveur des viticulteurs. En 1963, la bouillie bordelaise est commercialisée seule sous le nom de *Bouillie bordelaise RSR*. En 1965, le *Cuprofix M*, à base de manèbe, élargit la gamme et sera remarquable d'efficacité contre le mildiou en 1968. En 1962-63, les spécialités *Fluidosoufre*, *Microthiol*, *Cuprofix Z* et *Crosor* totalisent ensemble 44% du chiffre d'affaires des R.S.R. en France ; soit autant que les sublimé, fleur extra légère et trituré réunis.

Ainsi, à la fin des années soixante, les spécialités ont réellement pris une place importante. Le développement des ventes de ces produits et l'incorporation du chiffre d'affaire de la société Continentale, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1968, ont permis d'éviter la diminution du chiffre d'affaires de la société et les bénéfices ont même continué d'augmenter, malgré la perte des usines au Maghreb. En 1963, R.S.R. cède en effet à l'Etat tunisien la majorité des actions de la Raffinerie tunisienne, qui était sous séquestres depuis la crise de Bizerte, en juillet 1961. En mai 1968, les trois usines algériennes sont nationalisées. A cette date, le groupe R.S.R. exploite six usines à Marseille (le Canet et la Capelette), Frontignan, Béziers, La Nouvelle et Bassens.

Durant cette période, l'usine de Frontignan produisait en moyenne 5 000

tonnes de soufre sublimé, 1 300 de trituré et 500 de micronisé par mois.

Le soufre sublimé était fabriqué dans la batterie des fours de l'usine. Le soufre brut était chauffé dans un bassin en fonte, appelé bêche, à la température de 114°C, avec un four alimenté au charbon ou au mazout. Une conduite amenait le soufre en fusion dans une première cornue où il était débarrassé de ses impuretés, avant d'être transféré, par le principe des vases communicants, dans une deuxième cornue de distillation, où il était porté jusqu'à 450°C pour être transformé en vapeur. Cette vapeur de soufre était conduite par une manche en fonte dans une vaste chambre en maçonnerie. En s'y refroidissant, elle se condensait d'abord sous forme de nuage, puis à l'état de poudre légère et fine, qui se déposait sur le sol et les murs et que l'on tamisait au moyen de fines toiles vibrantes, réparties en étages obliques, appelées *plansichters*. Il ne restait plus alors qu'à remplir les sacs de 50, puis de 25 kilogrammes, que l'on stockait dans de très grands hangars.

Le soufre trituré était fabriqué dans deux ateliers appelés *poittes*. Dans le premier, le soufre brut était broyé à l'aide de meules verticales, selon l'ancienne méthode, puis tamisé dans des blutoirs garnis de soie. Dans le second, on obtenait du soufre plus fin, appelé soufre trituré ventilé. Le soufre brut passait dans un broyeur pendulaire. Les particules ainsi obtenues étaient entraînées par un courant ascendant de gaz inerte (azote ou gaz carbonique) vers un séparateur, renvoyant au broyage les particules n'ayant pas la finesse requise, acheminant les autres vers un cyclone où agissait la force centrifuge. De là, ces fines particules étaient transférées dans des conduits qui les amenaient à des bouches d'ensachage.

Les souffres micronisés étaient, quant à eux, obtenus par pulvérisation avancées des particules de soufre par un jet gazeux puissant : c'est la micronisation pneumatique. Puis, comme pour le soufre trituré ventilé, les particules extrêmement fines étaient acheminées dans un cyclone et tamisées avant d'arriver au poste d'ensachage. La fabrication du soufre micronisé se faisait dans deux ateliers attenants. L'un s'appelait le « micro bleu » ; on y faisait les fongicides, comme la bouillie bordelaise. L'autre était le « micro jaune » ; on y fabriquait les souffres mouillables, c'est-à-dire miscibles à l'eau : avant de passer au microniseur, le soufre était mélangé à des produits mouillants et dispersants, comparables aux émulsifiants. Ces souffres mouillables étaient fabriqués de manière à permettre leur incorporation dans les bouillies cupriques ; ce qui rendait possible le traitement conjoint de l'oïdium et du mildiou.<sup>61</sup>

---

61 Cf. Emilie Sieso, *Ouv. cit.*, p.31-35.

De nouveaux équipements et une nouvelle structure de l'usine agrandie, du fait notamment de la destruction de l'usine de Sète en 1944, apparaissent sur un plan de 1961. L'ampleur prise par les installations apportées par les R.S.R., par rapport au plan de l'usine de 1908, est considérable. Des anciennes constructions, il subsiste le magasin de stockage du soufre sublimé, la sacherie, le hangar de stockage du soufre brut, le réservoir à eau, la batterie des fours et des chambres, l'atelier de soufre en canon et celui de tamisage, la maison du contre-maître avec ses dépendances et le pont bascule. Le recensement des nouveaux aménagements est assez impressionnant : une nouvelle sacherie, un atelier de fabrication et de stockage des spécialités, deux fours et deux chambres supplémentaires dans le bâtiment de production du sublimé, un atelier de menuiserie installé à côté des canons de soufre, un réfectoire près de l'atelier de réparations, un hangar de stockage du soufre brut pour la trituration, une unité de soufre trituré (dite « poitte 1 ») et une unité de soufre trituré ventilé (dite « poitte 2 ») avec leurs magasins de stockage et leurs générateurs de CO<sup>2</sup>, un atelier de fabrication de trituré fluent avec son magasin de stockage, un atelier de micronisation avec ses trois magasins de stockage, un atelier de mise en boîte de bouillie bordelaise avec son magasin de stockage, deux transformateurs, un grand garage, des bureaux, un petit bâtiment à l'usage du concierge et pour le pointage du personnel (construit en 1946) et deux logements de fonction supplémentaires, dont l'un sur un terrain extérieur au site, pour le directeur. La cheminée de l'usine, initialement située près de l'atelier de soufre en canon, s'est déplacée près de l'atelier mécanique. La voie de chemin de fer s'est développée à travers tout le site. Un passage couvert, entre les couloirs des batteries et l'atelier de tamisage, ainsi qu'un transporteur aérien couvert, entre le tamisage et le stockage de soufre sublimé, ont été installés.

Dans les années 1975-1980, sont construits le « silo 3000 », un hangar de 3 000 m<sup>2</sup> pour stocker les sacs de produits finis, en vrac ou palettisés, et faciliter le chargement des camions, et la « chambre A », une chambre de sublimation deux fois plus vaste que les autres. Deux nouveaux hangars de stockage apparaissent à l'extrémité nord du site. Enfin, en 1983, s'élève la tour orange et blanche de l'unité de mélange et d'imprégnation de Frontignan (U.M.I.F.), qui était un atelier de mélange de soufre insoluble destiné à l'industrie des caoutchoucs.<sup>62</sup>

Si la viticulture régionale a toujours été le principal débouché commercial de l'usine de Frontignan, l'évolution remarquable de ses infrastructures et de ses équipements, jusqu'à la construction de l'U.M.I.F. en 1983, montre qu'elle était l'une des unités de production les plus importantes des R.S.R., alors que la société développait des produits de plus en plus spécialisés et s'implantait, à

---

62 *Ibid.*, p.54-58.



partir du milieu des années soixante-dix, dans les régions de grandes cultures consacrées à la betterave sucrière et aux céréales.<sup>63</sup>

Pour produire ses spécialités, R.S.R. avait un besoin croissant de matières actives. N'ayant pas les moyens de se doter d'une industrie de produits de synthèse, la société noua de bons contacts avec les grandes firmes de la phytopharmacie : Du Pont de Nemours, Rhom and Hass, Bayer, Rhône Poulenc... Ainsi, dès 1965, Rhom and Hass fournit le manèbe pour le *Cuprofix M*, puis le Dicofol pour *Acafor*, *Acaver 35*... Du Pont de Nemours confia à R.S.R. la distribution du *Lannate* sur la vigne, puis, en 1978, la promotion du cursate, sa nouvelle matière active anti-mildiou. Ainsi, en 1978, R.S.R. lança *Novofix* (cursate + zinèbe) et *Cuprofix CZ Activité* (Bouillie bordelaise + curzate + zinèbe). En 1979, elle lança *Cuprofix F Activité*, puis *Novofix*, qui sera remplacé par *Novofix F Activité*... Des liens furent encore noués avec le département phytosanitaire B.P. pour la fabrication d'herbicides, comme *Végépron DS* et *Clairsol*. R.S.R. s'intéressa à toutes les cultures et à tous les marchés. Ainsi, elle proposa, à partir de 1975, divers produits contre l'oïdium et autres maladies de la betterave à sucre et des céréales : *Microthiol spécial*, *Fluidosoufre*, *Topsu c*, *Silodor*, *Bléodor 3*...

Présente sur tout le territoire national, R.S.R. termina l'exercice 1982-1983 avec un chiffre d'affaires record de 273,4 millions de francs, mais avec des pertes s'élevant à 199 000 francs et, pour la première fois depuis la campagne de 1931-1932, la société ne distribua pas de dividende à ses actionnaires !

### 3. La chute

Dans les années quatre-vingt, les premiers anti-oïdium de synthèse, apparus pour la première fois sur le marché en 1978, avec le *Bayleton 5* de Bayer, progressent et concurrencent rapidement les soufres pour poudrage et les soufres pour pulvérisation<sup>64</sup>, qui subissaient déjà la concurrence des produits

---

63 Cf. A. Julien , *Histoire des R.S.R.*, p.85-90.

64 Les anti-oïdium de synthèse concernent 0,8 % des surfaces traitées pour la vigne en 1977-1978. En 1987-1988, ils représentent 56,3 % de ces surfaces ! Mais, en 1988, la résistance de l'oïdium à ces produits, désormais appelés *inhibiteurs de la biosynthèse des stérols* (I.B.S.) est mise en évidence au Portugal. A partir de 1991, le pourcentage des surfaces traitées se rééquilibre entre les I.B.S. et les soufres. Cf. A. Julien, *L'Industrie du soufre*, p.146-148. Aujourd'hui, un tiers des surfaces de vignes en France est traité contre l'oïdium par le soufre, qui représente 15 % des applications fongicides en verger. A lui seul, le soufre représente environ 25 % du tonnage de l'ensemble des substances phytopharmaceutiques utilisées par les agriculteurs et son avenir semble prometteur. En effet, répandu dans l'environnement en quantités raisonnables, il est dégradé en quelques jours par des bactéries en sulfates, ce qui en fait un élément nutritif secondaire pour les plantes. Le soufre n'est donc pas considéré comme écotoxique et son usage est recommandé dans les cahiers des charges de productions agricoles raisonnées, intégrées ou biologiques. Cf. Jean-Louis Bernard, *Le soufre et la protection des cultures. Hier, aujourd'hui, demain*, Académie d'agriculture de France, séance du 13 juin 2007 et J. Broz, L. Dupont, A. Janes, Institut national de l'environnement industriel et des risques, rubrique 1523 : soufre, *fabrication industrielle, fusion et distillation, emploi et stockage*, septembre 2003.



espagnols<sup>65</sup> et souffraient de l'amenuisement des surfaces de vignes, ainsi que de l'efficacité des spécialités, qui réduisait les doses nécessaires aux traitements des cultures. Au grand dynamisme des spécialités s'opposait en outre un conservatisme qui, dès les années soixante-dix, avait entraîné une aggravation des frais financiers et s'opposait à toute volonté de restructuration des moyens de production de ces soufres de base. En 1980, la production de l'usine de Frontignan était déjà tombée à 1000 tonnes de sublimé, 600 tonnes de trituré et 250 tonnes de micronisé.

En 1983, ont lieu les premières compressions de personnel. Dès le mois de janvier, les employés de Frontignan avaient engagé une lutte contre le chômage technique partiel, en observant une grève de deux heures.<sup>66</sup> L'usine de la Capelette sera fermée le 31 décembre de cette année.

La Compagnie Chambon, qui détient 22 % du capital des R.S.R., prend alors le pouvoir et décide de développer, sur le site de Sète, le projet «Crosor D», qui nécessite de très gros investissements. Mais la situation financière ne cesse de se détériorer. Les banques ne soutiennent plus la société. Les pertes se succèdent : 2,7 millions de francs pour l'exercice 1983-1984 ; 5,7 millions en 1984-1985 ; 25,8 millions en 1985-1986. Le dépôt de bilan est inéluctable. On cherche des repreneurs et la tension monte dans les usines.

En février 1985, une simple altercation entre deux ouvriers provoque une étincelle qui génère un intense mouvement de grève à la raffinerie de Frontignan, alors que la Mobil et Lafarge sont en train de fermer. On évoque une violente altercation, avec coups et blessures, pour laquelle a été déposée une plainte au commissariat de police et qui vaut la mise à pied des deux employés. L'un est chef d'équipe non syndiqué ; l'autre, délégué syndical C.G.T. Les circonstances exactes du différend restent floues, mais pour l'organisation syndicale, par la mise à pied de son délégué, c'est la C.G.T. qui est visée par la direction. « *Pour les ouvriers C.G.T., dans le cadre de la restructuration de l'usine, on tente de procéder par des faits bénins à des mesures de licenciement.*<sup>67</sup> »

La levée des sanctions de licenciement envers les deux employés ne suffit

---

65 En 1970, l'accord commercial signé entre la C.E.E. et l'Espagne ouvre le marché français aux producteurs espagnols. « *A l'entrée en France, le soufre trituré espagnol paie un droit de douane de 1,6 % et le producteur bénéficie d'une prime à l'exportation égale à 10 % du prix Fob. A l'entrée en Espagne, le même soufre trituré français paie un droit de 16 % (qui va passer ensuite à 21,5 %), auquel s'ajoute une surtaxe compensatoire de 12 % avec, de surcroît, un contingentement ! (...)* Cette concurrence espagnole ne prendra jamais trop d'importance en tonnage, mais aura des répercussions graves sur les prix de vente des transformateurs français et, par là, sur leurs marges. » Cf. A. Julien, *L'industrie du soufre*, p.146.

66 Cf. article du Midi Libre du 30 janvier 1983 : *Aux raffineries de soufre*. Des problèmes concernant la gestion des stocks, jugés trop importants, entraînant des modifications dans la programmation des fabrications, étaient avancés pour justifier un chômage technique partiel, que rejetaient les employés.

67 Cf. articles Midi Libre du 5 février 1985 : *Mouvement de grève aux Raffineries de Soufre* ; du 8 février : *Les ouvriers C.G.T. toujours en grève* ; du 15 février : *Quinzième jour de grève aux R.S.R. et Lafarge-Réfractaires, les usines occupées* ; du 17 février : *Les conflits sociaux...*

pas à rétablir le calme. La grève se durcit. L'usine est occupée et, le 15 février, les ouvriers de l'usine Lafarge - en grève eux aussi depuis le 1<sup>er</sup> février et qui occupent leur usine à la Peyrade pour faire aboutir leurs revendications portant sur un rattrapage des salaires et pour le respect des droits syndicaux - rejoignent leurs camarades des R.S.R. pour un meeting commun, organisé devant la raffinerie. Dans un communiqué, les syndicats C.G.T. et F.O. appellent la population à « *soutenir ceux qui se battent pour conserver leurs outils de travail et les emplois de la région.* »

Le président du tribunal de grande instance de Montpellier est saisi par la direction de Lafarge. Le conseil des prud'hommes de Sète examine une requête du syndicat des raffineries de soufre sur le non respect de la loi Auroux<sup>68</sup> dans l'usine de Frontignan. « *Par deux télégrammes au préfet de la région, le député communiste Paul Balmigère demande, pour les deux conflits de Frontignan, l'ouverture de négociations locales, seule issue acceptable. Enfin, dans un communiqué, la section du parti communiste de Frontignan la Peyrade et ses élus réaffirment leur soutien aux grévistes et appelle toute la population à répondre massivement aux initiatives qui seront prises dans les jours à venir.* »

Le 17, la direction des R.S.R. « *souligne que depuis plus d'une semaine, la sécurité n'est plus assurée et qu'en cas d'accident, les possibilités d'intervention seraient on ne peut plus limitées : un mur de palettes étant dressé à l'entrée de l'usine, les grilles cadenassées, l'agent de sécurité ayant été expulsé. La direction observe qu'en raison de la proximité des habitations et compte tenu de la nécessité d'un contrôle permanent des stocks (produits chimiques toxiques, propriétés inflammables du soufre), le président du tribunal de grande instance a notifié l'expulsion des ouvriers occupant l'entreprise à deux reprises, mais sans résultat.* » Il faudra l'intervention des C.R.S. pour débloquer l'usine.

Pendant ce temps, les pourparlers pour la vente de l'activité phytosanitaire des R.S.R. n'aboutissent pas. Les dépenses consacrées au projet Crosor à Sète devenant insupportables, dans la séance du 16 juin 1986, le conseil d'administration décide la constitution d'une filiale baptisée Oméga-Soufre et l'apport à celle-ci de la branche complète d'activité « soufre insoluble dans le sulfure de carbone. » Il est également décidé de rechercher un investisseur susceptible de participer au capital de cette filiale ou acheteur de la totalité.

« *L'apport de l'activité Crosor à Oméga-Soufre sera effectivement réalisé le 6*

---

68 Promulguées en 1982 par le gouvernement Mauroy, les quatre lois qui portent le nom du ministre du travail Jean Auroux, et qui ont été très largement rédigées par Martine Aubry, modifient le code du travail en développant deux grandes idées. La première propose une extension de la citoyenneté à la sphère de l'entreprise : « *Citoyens dans la cité, les travailleurs doivent l'être aussi dans l'entreprise.* » La seconde soutient que le droit du travail doit stimuler les initiatives individuelles et collectives : « *Les travailleurs doivent devenir les acteurs du changement dans l'entreprise.* » La première loi Auroux est relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise, la seconde, au développement des institutions représentatives du personnel, la troisième, à la négociation collective et au règlement des conflits du travail et la quatrième, aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

août 1987. Il comprend le fond de commerce Crosor, l'unité de production de Sète, l'unité de mélange et d'imprégnation de Frontignan.<sup>69</sup> »

Les pertes s'élèvent à 18,2 millions de francs pour le dernier exercice des R.S.R., de 1986-1987. Une deuxième compression de personnel est entreprise. La recherche d'un repreneur se poursuit. Il y aura plusieurs pistes. Ce sera finalement la société américaine Pennwalt, important producteur de produits chimiques basé à Philadelphie.

La cession s'effectue le 18 novembre 1987. Pennwalt achète l'activité phytosanitaire des R.S.R., qui prennent la nouvelle dénomination sociale : Européenne de soufre industriel. L'E.S.I. exploite directement ses usines du Canet et de Frontignan, le nouveau site de Sète, par sa filiale Oméga-Soufre, et l'usine d'Anvers, par son autre filiale Koch et Reis.

En 1988, Kali-Chemie Stauffer GmbH, filiale commune des groupes Akzo et Solvay, prennent 90 % du capital d'E.S.I.. Un avenir de plus en plus nébuleux se profile pour les employés du soufre. En septembre, les ouvriers de l'usine de Frontignan observent un arrêt de travail de deux heures pour sensibiliser les pouvoirs locaux et régionaux sur le devenir de leurs ateliers.

*« Selon les ouvriers, les nouveaux repreneurs ne semblent pas intéressés par le secteur phytosanitaire qui est la production essentielle de l'usine locale. Six personnes viennent d'être mutées sur l'usine de Sète, produisant essentiellement du soufre pour caoutchouc (...) Pour maintenir l'activité du phytosanitaire sur Frontignan, il serait urgent de moderniser les ateliers, dont plusieurs sont dans un état de délabrement tel que la sécurité n'y est plus assurée. (...) La tension monte parmi les salariés, qui espèrent que la première mission du conseiller général nouvellement élu passera par un éclaircissement de ce dossier et la mise en place d'actions visant à conforter cette activité sur Frontignan.<sup>70</sup> »*

Leurs inquiétudes étaient très largement justifiées. L'usine des Peilles, propriété d'E.S.I., continue de produire à façon des soufres triturés et des soufres insecticides pour Pennwalt jusqu'en mai 1989. Puis, l'accord de façonnage n'étant pas reconduit et aucun repreneur ne se manifestant, E.S.I. abandonne l'usine.

---

69 Cf. A. Julien, *Histoire des R.S.R.*, p.97.

70 Cf. article du Midi Libre du 28 septembre 1988 : *Du travail jusqu'en janvier*.

## 4. 1989

Dès le mois de janvier 1989, le *Midi Libre* publie un article intitulé : « Frontignan souffre. » Après la liquidation de la Mobil, les licenciements à Lafarge, les suppressions d'emplois à la gare S.N.C.F. et chez Lactel, c'est maintenant au tour de la Raffinerie de soufre d'annoncer toute cessation d'activité.

C'est en effet aux premiers jours de cette année 1989 que la direction de l'Européenne du soufre annonce la cessation, « *pour cause structurelle* », de l'usine de Frontignan, le 31 mai, au plus tard. La décision tombe comme un couperet. Les délégués syndicaux, Michel Pla et Jean-Louis Campagnol, étaient venus à Marseille pour discuter la nouvelle grille des salaires. On leur remet un dossier de plan social proposé par la direction centrale, suite à la décision prise par celle-ci de fermer l'usine ; « *en raison d'une activité superficielle* » dûe « *à une concurrence devenue trop forte.* »

Depuis des mois, le syndicat C.G.T., relayé par de nombreux articles de presse, exprimait ses craintes car les nouveaux repreneurs des R.S.R. ne semblaient pas intéressés par une poursuite de l'activité. « *Tandis que les salariés s'interrogeaient, la Direction se retranchait derrière le silence et préparait un plan social de reconversion pour les 42 employés. (...) quarante-deux licenciements de plus qui, ajoutés à ceux prévus par SAPLA LACTEL pour 89, confirment la très mauvaise santé de l'emploi sur Frontignan.*<sup>71</sup> »

La C.G.T. appelle à manifester. Pour le syndicat, « *la mauvaise politique menée en direction de l'usine de Sète serait à l'origine des difficultés de la société : celle-ci aurait voulu mener de pair, une politique exagérée d'investissement (8 milliards de centimes engloutis + 8 autres à venir), occasionnant des dettes financières importantes, ainsi que la décharge d'une production à un groupe multinational américain Pennwalt. La raison simple aurait voulu que l'autofinancement des investissements repose sur une logique proposée par l'organisation syndicale qui consiste à développer toutes les productions existantes. Le secteur phytosanitaire a été sacrifié à l'autel du profit immédiat, rendant ainsi la société E.S.I filiale du groupe Pennwalt. (...) Au nom des difficultés financières, une OPA a été faite par deux groupes multinationaux hollandais et allemand, Akzo et Kalichimie qui deviennent aussi une des puissances européennes - voire mondiales - du soufre insoluble pour les caoutchouteurs. C'est donc cette puissance monopoliste qui a décidé de l'avenir de l'usine de Frontignan en déclarant qu'aucun avenir n'était à prévoir. (...) Ce sont les travailleurs qui font les frais de cette redistribution monopoliste que la direction appelle structurelle. (...) Les représentants C.G.T. demandent à la direction l'applica-*

---

71 Cf. article du *Midi Libre* : *Cessation d'activité pour l'Européenne du soufre.*

tion d'un programme d'investissement permettant de maintenir et développer toutes les productions. » Pour appuyer cette démarche, ils appellent les travailleurs à l'action et à la manifestation.<sup>72</sup>

Jean-Louis Bonneric, maire-adjoint de la commune et secrétaire de la section communiste déclare : « *Encore une fois, le bassin de Thau, et à l'intérieur Frontignan, est frappé par le choix économique qui consiste à liquider les entreprises industrielles et à faire un désert économique de ce site. La répercussion de cette politique est lourde de conséquence pour l'économie locale et les diverses couches de notre population.* »<sup>73</sup>

Le 1<sup>er</sup> février, alors qu'il achève son quatrième mandat de maire, Philippe Chappotin, par ailleurs vice-président du Conseil général de l'Hérault, demande une réunion en préfecture des représentants du personnel et de ceux de la direction de l'entreprise.<sup>74</sup>

Le 10, les employés poursuivent leur mouvement de protestation, en établissant un barrage filtrant et en distribuant des tracts sur la route nationale : « *pour attirer l'attention des autorités, pour dire à la direction qu'il y a d'autres solutions que la cessation pure et simple de l'activité, pour enfin soutenir la bataille de l'emploi sur Frontignan.* »<sup>75</sup> Ils ont obtenu la mise en place d'une table ronde avec les autorités préfectorales pour le 21 février, mais « *on se demande bien ce qui pourrait infléchir la décision d'un groupe germano-néerlandais, bien loin des préoccupations quotidiennes de quelques ouvriers travaillant à Frontignan.* »<sup>76</sup> Le lendemain, ils se rendent à la mairie pour demander le soutien de leur maire. Quatre jours après, ils bloquent la ligne ferroviaire derrière l'usine, en faisant brûler du bois et des pneus sur la voie.<sup>77</sup>

Le préfet organise bien cette table ronde le 21.<sup>78</sup> Sans surprise, un dialogue de sourds s'instaure.

Le 27 février, le maire invite le directeur de l'usine à participer à une réunion à la mairie : « *Je souhaite que, conscient de la gravité de la situation économique de notre commune et du désespoir des salariés dont vous avez la charge, vous ayez à cœur de participer à cette réunion.* »<sup>79</sup> Ce même jour, il écrit<sup>80</sup>:

« Monsieur le Préfet,

Comme suite à ma lettre en date du 1<sup>er</sup> février 1989, j'ai l'honneur de vous confirmer que l'annonce faite par les directions des Sociétés du Soufre et de Sapla a jeté la consternation parmi la population de Frontignan.

---

72 Cf. article du Midi Libre : *Mal à l'emploi : Frontignan « soufre ».*

73 Ibid. Voir aussi article du 8 février : *La colère des soufriers.*

74 Cf. Archives municipales, don d'archives de la société Flexsys.

75 Cf. article du Midi Libre du 11 février : *Itinéraire d'ouvriers en colère.*

76 Ibid.

77 Cf. article du Midi Libre : *La tension monte aux ateliers de soufre.*

78 Cf. Archives municipales, don d'archives de la société Flexsys.

79 Ibid.

80 Ibid.

Durement touchée en 1986 par les fermetures de MOBIL et LAFARGE, la commune que j'ai l'honneur d'administrer est encore sous le choc de ces catastrophes économiques qui ont des répercussions profondes et durables sur le tissu économique de notre cité.

Les 60 emplois supprimés à SAPLA et les 40 du SOUFRE viennent s'ajouter au désespoir de ces entreprises ainsi qu'à l'inquiétude des divers acteurs économiques.

Afin d'entreprendre avec les divers partenaires les discussions nécessaires à la recherche de solutions qui pourraient exister pour pallier ces baisses importantes d'activités, je propose que se tienne rapidement à Frontignan une réunion de concertation.

J'attire votre attention sur la gravité de la situation de l'emploi sur la commune de Frontignan la Peyrade car je ne voudrais pas que l'irréparable puisse être commis. »

Au mois de mars, alors qu'est élu le nouveau maire de la commune, Christian Combettes, la situation s'enlise. Début avril, les quarante-deux employés du soufre reçoivent leur préavis de licenciement et la tension monte encore d'un cran, comme le rapporte un article paru le 5 :

« Le nouveau maire, M. Combettes, après avoir accueilli une délégation du personnel, estime qu'une dizaine de personnes seulement pourront être reclassées. Et les négociations aujourd'hui entre le personnel et la direction portent essentiellement sur les modalités de ces départs.

Après le saccage des bureaux dans la matinée de jeudi dernier et le constat d'huissier qui a suivi, plainte a été déposée par la direction pour dégradations volontaires. Et c'est dans ce cadre que six employés de l'entreprise frontignanaise ont été entendus hier matin au commissariat de Sète. D'autres auditions suivront.

Mais hier matin, ne voulant pas être en reste de solidarité, c'est une délégation d'une trentaine de personnes appartenant à la E.S.I. qui les a accompagnés. Affaire à suivre...<sup>81</sup> »

Les ouvriers poursuivent leurs actions, occupent les bureaux de l'usine pour demander de nouvelles négociations, de nouvelles réunions, un nouveau plan social. Pour la direction « *tout a été dit* » et « *il n'est pas utile de revenir sur les modalités de ce plan.* »

« *Parallèlement, on chuchote de plus en plus que des négociations actuellement sont en cours avec un éventuel repreneur, les Comptoirs des Pyrithes, qui sont propriétaires de quelques usines dans le nord de la France et seraient intéressés par le site de Frontignan.*<sup>82</sup> » Pour Jean-Louis Campagnol, le grand secret, qui règne autour de cet éventuel repreneur, montre « *que l'affaire du Comptoir des Pyrithes n'est que de la poudre aux yeux pour calmer les esprits.*<sup>83</sup> »

En effet, le conflit du soufre dure depuis deux mois et sept hommes entament une grève de la faim. Menacés de licenciement pour faute grave, ils risquent d'être poursuivis pénalement. « *La télé, les radios privées se mobilisent ; tout le monde compatit, le maire, le député, le conseiller général, les conseillers municipaux (...)* Le dialogue de sourds semble se poursuivre (...)<sup>84</sup> »

81 Cf. article du Midi Libre du 5 avril : *Solidarité à l'E.S.I.* Voir aussi art. dans L'Hérault du Jour, *Au Soufre, l'escalade et le rejet des responsabilités.*

82 article du Midi Libre : *Conflit du soufre. Pour être un repreneur.*

83 Cf. article du Midi Libre du 12 avril : *Au soufre : situation inchangée.* Voir aussi : *Européenne du soufre à Frontignan : le ton monte.*

84 *Ibid.* Voir aussi L'Hérault du Jour, *7 travailleurs en grève de la faim. Licenciés fin mai, ils veulent l'ouverture de négociations avec la direction.*

Le mardi 11 avril, plus de deux cents personnes manifestent devant la C.C.I. de Sète. Cégétistes et élus communistes stigmatisent l'attitude de la direction, des pouvoirs publics et des forces de police à leur égard. Pour la C.G.T., Cette répression est injustifiée et intolérable ; Jean-Louis Campagnol avertissant même : « *S'il faut aller en prison, nous irons.*<sup>85</sup> » Un article, signé Rose Blin, nous décrit l'événement<sup>86</sup> :

« Mardi soir plus de deux cents personnes se sont rassemblées devant la Chambre de commerce de Sète pour protester contre la casse de l'industrie qui génère la misère et apporter leur solidarité aux travailleurs du soufre et en particulier aux grévistes de la faim. Quatre sur sept étaient venus par ambulance et se sont assis à côté du micro.

On notait la présence à la tribune de Jean-Marie Fassanaro, secrétaire régional C.G.T., Jean-Pierre Andral, secrétaire départemental, Lili Mutuel, membre du bureau de l'union départementale C.G.T.. Dans la foule de nombreux élus communistes du bassin de Thau, parmi lesquels François Liberti, conseiller général, conseiller régional.

Jean-Louis Campagnol remercia les présents et fit part de la situation angoissante des travailleurs de la dernière industrie de Frontignan. Il appela à leur apporter la solidarité en particulier en allant leur rendre visite à l'usine.

Raymond Félicès, secrétaire de l'union locale C.G.T. Sète et bassin de Thau prit ensuite la parole pour dénoncer le cataclysme sur l'emploi dû aux choix du capital.

Les chiffres sont éloquentes ; depuis 1983, ce sont 60 % de chômeurs en plus sur la zone Sète-Frontignan.

Ainsi, ce sont des milliers de familles qui sont touchées ; la misère a eu raison de certaines d'entre elles. »

Le lendemain, alors que le président de la C.C.I. accepte le rôle de médiateur dans le conflit, les sept ouvriers grévistes de la faim reçoivent une lettre confirmant leur licenciement pour faute grave, avec ordre de quitter les locaux immédiatement. L'état de santé de l'un d'entre eux nécessite son hospitalisation. Refusant toujours de s'alimenter, il est placé sous perfusion. Les deux délégués syndicaux, Michel Pla et Jean-Louis Campagnol, sont quant à eux convoqués, le 17 avril, dans le cadre d'un entretien préalable pour faute lourde. La tension monte encore.

Un courrier du sénateur de l'Hérault, Gérard Delfau, informe le maire Christian Combettes, qu'il est intervenu, avec ses collègues parlementaires Jean Lacombe et Gérard Saumade, président du Conseil général de l'Hérault, auprès des ministères de l'industrie et du travail : « *afin d'étudier sous quelle forme une aide pourrait être apportée pour une évolution favorable à la situation.*<sup>87</sup> »

Le jeudi 13, le maire adresse un courrier à « Messieurs les grévistes », leur indiquant qu'il a de nouveau demandé au directeur de l'E.S.I. de régler « im-

---

85 Cf. article du Midi Libre du jeudi 13 avril : *La C.G.T. : s'il le faut nous irons en prison*. Voir aussi : *Frontignan. La police soufre l'emploi*.

86 Cf. article de L'Hérault du Jour du 13 avril : *Plus de 200 personnes autour du soufre, Les lettres de licenciements pour faute grave arrivent chez les travailleurs*.

87 Cf. Archives municipales, don d'archives de la société Flexsys.



*médiatement ce conflit, en tenant compte des évolutions de la situation », et qu'il « mobilise les aides sociales de toutes natures en faveur des familles des travailleurs licenciés qui connaissent des situations précaires.<sup>88</sup> »*

Un comité de soutien apolitique, composé de plus de deux cents personnes, se crée, recueille 1 500 signatures et *« appelle toute la population de Frontignan la Peyrade, ainsi que celle de tout le bassin de Thau à venir en masse, le samedi 15 avril, exprimer sa solidarité au personnel de l'usine et aux sept grévistes de la faim qui entament leur huitième jour de grève. »* Ce comité d'entraide demande, en outre, à l'ensemble de la population d'envoyer individuellement le télégramme, *« Débloquent situation souffre Frontignan »,* au Premier ministre Michel Rocard, *« Hôtel Matignon, 57, rue de Varennes, 75007 Paris. Il est possible d'envoyer ce télégramme par téléphone, y compris le samedi et le dimanche, en téléphonant au 3655 et ce, afin de faire pression sur les pouvoirs publics pour débloquent cette situation intolérable. Ce n'est que par une action de masse que nous pourrions obtenir un résultat positif.<sup>89</sup> »*

Dans l'après-midi de ce jeudi 13 avril, le député Jean Lacombe parvient à réunir dans son bureau, à Sète, Rémy Reynard, représentant la direction de l'Européenne du soufre, le conseiller général Philippe Chappotin et le maire Christian Combettes. Les élus prônent de nouveau la reprise du dialogue social et la levée des mesures concernant les licenciements pour faute grave. Rémy Reynard se déclare d'accord sur le principe. L'affaire est désormais entre les mains de l'inspection du travail. Le lendemain, l'inspecteur départemental du travail, M. Plagnes, en présence du directeur général de l'E.S.I., Yves Forestier, et des délégués du personnel établit un protocole d'accord. Huit jours après avoir entamer leur grève de la faim, les sept employés acceptent de s'alimenter.

Les employés, qui occupaient l'usine, obtiennent *« suivant l'ancienneté, l'âge et les enfants à charge, des indemnités de licenciements variant de 225 000 francs à 125 000 francs. La direction s'engage à l'arrêt de toutes sanctions juridiques et pénales envers les salariés, mais interdit à ceux-ci de pénétrer dans une quelconque usines de l'Européenne de soufre ou Omega-soufre Sète...<sup>90</sup> »*

Un mois plus tard, le 19 mai, Michel Rocard écrit au sénateur de l'Hérault Marcel Vidal<sup>91</sup> :

« Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un courrier que vous a adressé M. Christian Combettes, Maire de FRONTIGNAN, pour vous faire part de ses inquiétudes

---

88 *Ibid.*

89 Cf. article du Midi Libre du 15 avril : *Soufre : un comité de soutien de plus de 200 personnes »* et *« La solidarité s'élargit !*

90 Cf. article de L'Hérault du Jour : *Frontignan sans le soufre. Des accords individuels de licenciements ont été signés hier entre les salariés et la direction de l'Européenne de soufre.*

91 Cf. Archives municipales, don d'archives de la société Flexsys.



devant la cessation d'activité de l'Européenne de Soufres Industriels.

J'ai pris connaissance avec le plus grand soin des différents éléments de votre correspondance et j'ai aussitôt demandé à M. le Ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire de faire procéder à un examen approfondi des propositions de substitution d'activité évoquées par votre correspondant.

M. Roger FAUROUX vous tiendra directement informé de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

*et les plus amicaux » (ajouta-t-il de sa main).*

Le 18 septembre 1989, la préfecture accuse réception à Monsieur le Directeur de la société Européenne de soufre industriel de sa déclaration d'abandon d'exploitation de l'usine de Frontignan<sup>92</sup>.

En 1992, l'E.S.I. ferme l'usine du Canet.

En 1993, le conseil d'administration décide la dissolution de la société E.S.I. et fixe le siège social de liquidation chez Oméga-Soufre à Sète, qui, après fusion-absorption par Kali Chemie Akzo, prendra le nom de Kali-Chemie Akzo France.

En 1997, le groupe Solvay se retirera et c'est la société Flexsys, basée à Bruxelles et créée en 1995 par Akzo et Monsanto<sup>93</sup> pour regrouper l'ensemble de leurs activités caoutchouc, qui deviendra seule propriétaire. L'usine Flexsys de Sète continuera d'approvisionner les industriels du pneumatique en soufre insoluble dans le sulfure de carbone, comptant parmi ses employés quelques anciens de l'usine de Frontignan.

A l'automne 1989, après un siècle d'activité fortement soutenue par la puissance des R.S.R., la raffinerie de soufre de Frontignan, qui compta jusqu'à une centaine d'employés, a donc définitivement fermé ses portes. Après la fermeture en 1986 de la raffinerie de pétrole Mobil, qui fut le symbole de la prospérité économique de la ville, employant jusqu'à 1 400 salariés dans les années fastes, après celle de la Compagnie bordelaise de produits chimiques, créée dès 1892,

---

<sup>92</sup> *Ibid*

<sup>93</sup> Il aurait peut-être mieux valu que la petite raffinerie de soufre de Saint-Louis, dans le Missouri, n'explose pas le jour même de son inauguration, en 1899. Son fondateur, John Francis Queeny, aurait alors pu se contenter de s'enrichir avec l'industrie du soufre. Au lieu de cela, il créa la société Monsanto, en 1901, qui illustre parfaitement l'évidence selon laquelle, une société chimique ne se développe pas grâce à la qualité de ses produits et des hommes qui les conçoivent et les fabriquent, mais par la diversification de ses activités, par la recherche permanente de nouveaux capitaux et par une intense activité de lobbying et de propagandes mensongères à l'échelle planétaire. Leader des biotechnologies végétales, principal producteur de semences génétiquement modifiées, célèbre pour sa fabrication de PCB et de l'agent orange utilisés par l'armée américaine durant la guerre du Viêt Nam, par la commercialisation d'OGM agricoles très fortement suspectés d'être nocifs à l'environnement et à la santé humaine, condamnée pour avoir présenté abusivement le *Roundup* comme un produit biodégradable, poursuivie pour la commercialisation d'hormones de croissance bovine qui entraînent un traitement permanent des vaches avec des antibiotiques que l'on retrouve dans leur lait, la multinationale Monsanto, un peu paradoxalement, sent le soufre plus que toute autre entreprise aujourd'hui. Cf. Marie-Monique Robin, *Le monde selon Monsanto. De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Arte éditions-La découverte, 2008.

alors que Lafarge ciments licencie et réduit ses activités pour disparaître à son tour en 1999, tout comme Lactel, qui cessera ses activités en 1995, ce sont des milliers d'emplois, auxquels s'ajoutent des centaines d'entreprises sous-traitantes, qui disparaissent en un laps de temps extrêmement court à Frontignan la Peyrade.

Plongeant la commune dans une crise économique et sociale sans précédent, l'effondrement brutal de l'activité industrielle, dans tout le bassin de Thau, a totalement bouleversé la vie quotidienne et les projets d'avenir des habitants de la cité, en laissant, en outre, les stigmates de la misère moderne que sont le chômage et la pollution, marquée par d'importantes friches industrielles : les deux maux de notre société contemporaine, contre lesquels on ne préconise finalement que l'adhésion pleine et entière à la troisième révolution industrielle, électronique et informatique en tête, avec de nouveaux problèmes et notamment une énergie à chercher ailleurs que dans le nucléaire<sup>94</sup>.

Les dernières années, et surtout les derniers mois, de l'histoire de la raffinerie du soufre symbolisent la résistance et le désarroi des salariés de l'usine, mais aussi la colère et l'indignation de la population de Frontignan dans son ensemble. Dans ces années quatre-vingt, on évoque la fin des « Trente Glorieuses », la succession des « chocs pétroliers » de 1973 et 1979, la crise économique et la fin du monde ouvrier avec sa culture, sa sociabilité et sa conscience de classe. Ces années marquent surtout le passage du capitalisme libéral, issu des révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle et du développement sans précédent des systèmes financiers qui les accompagnèrent, au système totalitaire marchand, qui fait que ce n'est plus la demande qui conditionne l'offre, mais l'offre qui détermine la demande.

Analysant très objectivement la chute des R.S.R., Albert Julien énumère les faiblesses de la société, en insistant tout particulièrement sur le maintien, depuis les années soixante-dix, d'une structure de production beaucoup trop lourde, favorisé paradoxalement par le succès des produits R.S.R. et par un conservatisme que l'on peut qualifier de « familial ». « *La société s'est développée dans une ambiance paternaliste où la promotion interne excessive et la règle naturelle du fils qui succède au père ont été responsables du conservatisme et du repli sur soi* », écrit-il.<sup>95</sup> Cependant, il convient que la société ne pouvait se maintenir sans l'aide d'un « grand frère » de l'agrochimie, qui lui aurait apportée des moyens nouveaux. « *Enfin, nous croyons qu'il n'y avait aucune possibilité pour que la société continue à se maintenir seule* », conclut-il<sup>96</sup>.

---

94 Notons qu'aujourd'hui, le secteur tertiaire occupe 77, 6 % de la population active en France ; l'industrie 20%.

95 Cf. *Histoire des R.S.R.*, p.110.

Vingt ans après, alors que le chômage reste la première préoccupation des Français, comme des Européens ou des Américains, on ne peut que souscrire à cette analyse, qui montre finalement que les conditions du développement économique d'une industrie, comme d'une région, dépendent essentiellement, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, des réseaux financiers qui le soutiennent.

Les notables de Frontignan ne sont pas à l'origine du « miracle industriel », qui a approximativement duré un siècle. Les capitaux venaient de l'extérieur, de Marseille, de Paris, d'actionnaires de plus en plus nombreux et de plus en plus éloignés de l'appareil de production. Les petites raffineries des années 1860 ont fusionné ou ont été rachetées pour survivre, car il était impérieux qu'elles trouvent les moyens techniques et financiers pour se développer. Quelques familles ont dirigé les entreprises et la profession, mais dans les années 1960-1970, l'ensemble des administrateurs des R.S.R., pour ne prendre que cet exemple, ne possédait pas 10 % du capital de la société qu'il dirigeait !<sup>97</sup> En 1983, les R.S.R. n'ont jamais été aussi puissantes. C'est pourtant l'année du « début de la fin », écrit Albert Julien<sup>98</sup>. La solution pour survivre, comme au temps des petites « tritureries », est de trouver de nouveaux capitaux, de fusionner avec un géant qui n'est plus marseillais ou parisien, mais européen, américain, asiatique...

C'est la révolution des transports, et d'abord le développement du chemin de fer, accompagné par l'évolution des moyens de communication, qui a porté les révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle et créée les grandes fortunes qui dirigent notre monde<sup>99</sup>. En rapprochant les hommes, capitalistes comme prolétaires, en multipliant et en accélérant les échanges de matériel et d'argent, à travers la France puis à l'échelle mondiale, les transports et les communications ont augmenté les quantités de marchandises produites tout en diminuant globalement leurs coûts de production.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Frontignan offrait de vastes terrains et une population faciles à exploiter. Aujourd'hui, toujours par le développement et l'accélération des échanges, ce sont les pays dits « émergents », sans législation sociale et souvent dirigés par des dictatures, qui proposent ces mêmes avantages ; principalement en Asie, avec des pays comme le Laos, où délocalisent désormais les entreprises chinoises confrontées elles-mêmes à la montée des revendications sociales de leur propre peuple.

La valeur d'une marchandise est donc de moins en moins définie par rapport à la valeur du travail humain, ni même par sa valeur d'usage<sup>100</sup>, mais bel et bien par sa valeur d'échange avec d'autres marchandises, c'est à dire par l'ar-

---

96 *Ibid.*

97 *Ibid.*, p.92.

98 *Ibid.*, chapitre 11 : « Les événements du début des années 1980. 1983, le début de la fin », p.91 et suiv.

99 Le génie de Rockefeller (premier milliardaire en dollars), qui n'a jamais foré un puits de pétrole, a été d'organiser de savants montages financiers pour s'accaparer les concessions (usant parfois de méthode illicites et de violences) et surtout de maîtriser (là aussi par des méthodes très variées), dès les premières années de la ruée vers l'or noir, le transport ferroviaire du pétrole.

100 On a toujours besoin de soufre pour traiter les vignes et bien d'autres produits de l'agriculture.

gent que rapporte sa transaction à l'actionnaire ; de là s'épanouit, à l'échelle du « Village Mondial<sup>101</sup> » connecté aujourd'hui au réseau Internet, une société fétichiste, dite encore « matérialiste » ou « déshumanisante » ; « aliénante » disait en son temps Guy Debord.

En rapprochant les hommes si vite et si bien, les moyens de transport et les systèmes de communication les ont paradoxalement éloignés de leurs intérêts communs et des valeurs humanistes de la République qui les avaient propulsés ensemble, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, hors des systèmes d'exploitation esclavagiste des temps anciens. Ainsi, naît « l'esclave moderne » ou « volontaire », que décrit dès 1973 Guy Debord dans son film *In girum imus nocte et consumimur igni*<sup>102</sup>. De moins en moins lié affectivement et spirituellement, et durant tout le quotidien de son existence, à son lieu de naissance et d'habitation, à son entreprise et à son métier, voire à sa famille, il cherche aujourd'hui ses racines en se repliant sur la généalogie de l'humanité qu'établit la secte des Mormons de Salt Lake City, il se cherche une communauté de valeurs et d'intérêts non plus dans son environnement immédiat, ni même dans l'idéologie d'un mouvement intellectuel ou d'un parti politique, mais dans un espace fictif qui rassemble les avatars de la planète marchande souvent sous l'effet des modes ; dans la résurgence et l'inflation des phénomènes religieux et autres superstitions ésotériques que glorifie tout particulièrement un cinéma d'images de synthèse ; pour se replier « *comme en quatorze* » sur les utopies nationalistes, voire régionalistes<sup>103</sup>, portées par la primauté des mythologies qui ravagèrent l'Europe et le monde au XX<sup>e</sup> siècle. Le patriotisme exacerbé, qui mène à la xénophobie et qui est redevenu le principal argument de campagne des partis politiques les plus internationalistes économiquement, restreint nécessairement la portée de la Démocratie et l'idée même de la République héritée des Lumières et des batailles populaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Son succès anesthésie aussi la vie politique. Pour exister, les partis de droite comme de gauche doivent s'allier aux grandes puissances internationales de l'argent et, pour s'imposer, tenter de satisfaire non plus les revendications d'une classe sociale, d'une communauté d'essence républicaine, d'un ensemble de citoyens solidaires et responsables, mais celles d'un maximum d'individus aux intérêts particuliers, que l'on tente aujourd'hui de rassembler autour du concept d'écologie car, nous dit-on, la Terre est notre « capital » commun. Aucun parti politique, aucun élu, aucun ministre, ni aucun syndicat, malgré la vigueur de leur engagement, ne pouvait maintenir l'activité des usines de la région.

---

101 Expression créée par Marshall McLuhan dès 1967, dans *The Medium is the Message*, pour qualifier les effets de la mondialisation des médias et des technologies de l'information et de la communication.

102 Ce palindrome est un vers de Virgile, que l'on traduit en français : « *Nous tournons en rond dans le noir et sommes dévorés par le feu.* »

103 Ainsi, le parti de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi en Italie, qui prône l'indépendance de la Padanie, ou le parti indépendantiste flamand Nieuw-Vlaamse Alliantie de Bart De Wever en Belgique, pour ne citer que ces exemples.

Ainsi, le passé de la raffinerie de soufre, comme celui des R.S.R. ou de Frontignan, prend lui-même une dimension universelle, comme sublimé sous l'effet de la contraction de l'espace et du temps provoquée par l'évolution permanente des moyens de communication qui, à chaque instant, réduit les distances et accélère le rythme des échanges à travers le monde. Mais cette histoire a bel et bien été vécue par des femmes et par des hommes, qui ont chaque jour, pendant des heures et des décennies, travaillé dans ces ateliers et dans des conditions souvent bien difficiles. Ils ont écrit les plus belles pages de l'histoire de la ville et, alors que les dernières friches industrielles s'effacent à jamais du paysage de leur cité, leurs souvenirs consacrent la mémoire collective du temps des usines qu'il nous appartient de conserver pour construire notre futur. Car « *qui détient le passé détient l'avenir et reste libre* » nous disait en 1948 Georges Orwell, dans le *1984* du fameux Big Brother faussement stigmatisé à tout bout de champ dans des médias qui, conformément aux prévisions de ce même auteur, diffusent partout, en permanence et massivement, des informations sans ordre ni lien, favorisant le principe de la « *mutabilité du passé* », selon lequel la discontinuité d'une multitudes d'histoires, tue l'Histoire.

# Chapitre III

## La mémoire du soufre

« Les gens, quand ils rencontraient un collègue avec sa fille qui était assez grande, lui disaient : il va falloir mettre du soufre parce que tu vas avoir des prétendants.  
Il y a aussi l'histoire du soufre qui ne fait pas tomber les cheveux. Pourtant, on était quelques chauves à l'usine ! »

*Michel PLa*

Au mois de mars 2006, Emilie Sieso organisait une série de rencontres avec des anciens de la raffinerie. A travers ces témoignages, c'est toute l'organisation de l'usine qui transparaît, avec son décor, ses bâtiments, ses machines, les gestes du quotidien, les anecdotes et le souvenir des grands événements qui ont fait cette belle histoire frontignanaise. A travers ces témoignages, ce sont des morceaux de vie qui se reconstituent, autour d'une histoire à jamais résolue.

### 1. Le temps retrouvé : témoignages

**René Buj** est le dernier employé à avoir quitté l'usine car il est resté le temps de son nettoyage et du démontage des équipements, par des spécialistes venus de la Mobil (le S.M.T.I.). Cette usine, il y était entré en 1950, comme ouvrier polyvalent. Puis, il devint chef d'équipe « *au micro, au broyeur et à l'insecticide* » et il logea sur place, au rez-de-chaussée d'une petite maison qui était occupée à l'étage par le directeur.

Cette usine est aussi le décor de son enfance. Souvent, il s'y rendait, à pied ou à vélo, pour porter le repas de midi de son père. Le lieu se trouvait alors à

l'écart de la ville, planté au beau milieu des vignes. C'était une entreprise à l'esprit très familial. On y travaillait très souvent de père en fils. Le sien y fut chauffeur de four et concierge, avant de partir à la retraite dans les années cinquante. Ses frères, son cousin, son neveu y travaillèrent aussi. Cet esprit familial se manifestait notamment à l'occasion de l'arbre de Noël.

*« Quand je suis rentré la première fois, en 1950, on ne fabriquait que du soufre anti-oïdium : le soufre sublimé, fondu au four et récupéré en vapeur, et le soufre trituré, broyé et passé dans des tamis fins. Je suis parti travailler dans le bâtiment, de 1951 à 1959, parce qu'au soufre, c'était un travail saisonnier : on nous gardait trois ou quatre mois, puis on était « de campo ». J'ai travaillé chez Garcia, entreprise de maçonnerie, et nous avons, entre autre, construit le bâtiment de stockage des produits des autres usines de la société, pour les désherbants, les insecticides liquides et caetera..., ainsi que le mur de la propriété. Il y avait alors 110 ouvriers, dont 12 femmes. Je suis revenu en 1959, mais là, les fabrications avaient évolué : on fabriquait du soufre mouillable, des fongicides et des insecticides. »*

Les fabrications des soufres mouillables et des fongicides s'effectuaient dans deux ateliers attenants. Pour les insecticides, il y avait trois équipes de quatre hommes, qui travaillaient en semi-continu pour produire chacune 7,5 tonnes par jour ; donc 22,5 tonnes au total. Ensuite, sont arrivés les désherbants et les insecticides liquides ; produits vendus à Frontignan, mais fabriqués dans d'autres usines de la société.

René se souvient de l'atelier de canons de soufre. Sur les photographies de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut voir sa cheminée, plus petite que celle de l'usine, qui sera détruite avec la mise en place d'un système d'évacuation par tirage forcé. *« C'était essentiellement un travail pour les femmes. Elles récupéraient le soufre liquide dans des cônes en bois humides, disposés sur une roue avec des casiers. Une fois refroidis, les cônes étaient frappés sur une surface dure, afin d'extraire le canon. »*

Pour sublimer le soufre, nous dit-il, on le chauffait dans des fours à plus de 400°C, puis on le refroidissait dans les chambres.

Au broyeur, le soufre passait dans une couronne avec des pendulaires, c'est-à-dire des grosses masses de fer qui se contraiaient et qui broyaient le soufre, avant qu'il ne soit aspiré et envoyé vers un tamis, puis vers le transporteur. *« Il y avait un récupérateur pour les poussières. Il fallait souvent le démonter pour s'assurer qu'il ne soit pas bouché. On récupérait cette poussière dans de grands sacs et on la remettait dans le circuit pour la mélanger avec le soufre broyé. »*

Pour faire le soufre trituré fluent, le Crosfluide, *« il y avait une grande mélangeuse. On faisait 18 tonnes par jour, à quatre bonhommes. On faisait des mélanges de 500 kg : 480 de soufre et 20 de produits et, après le mélange, le produit coulait*

comme de l'eau. »

La fabrication du soufre trituré était très dangereuse. Celle du soufre sublimé l'était à l'ensachage du produit fini. « *Dans le soufre, ce n'est pas le feu qui est dangereux, c'est le souffle provoqué par l'explosion. Il y a d'abord un flash qui fait « wouff » et fait vibrer le bâtiment. Toute la poussière tombe et c'est la deuxième explosion qui est mortelle car toutes les poussières s'embrasent et pètent.* » Une explosion a fait un mort. Puis, ces accidents ont sensiblement diminué à partir de l'apport de CO<sup>2</sup>. « *Au poste de production du poitte, il fallait qu'il y ait 10 à 12 % de CO<sup>2</sup> dans les machines pour démarrer. A l'origine, il y avait une chaudière avec laquelle on faisait du CO<sup>2</sup> avec du charbon et des pierres, mais pour que la quantité soit suffisante, il fallait que le gars vienne à quatre heures du matin. Et puis, ce n'était pas fiable car une fois que les gaz tombaient, ça explosait. Ensuite, on a mis une cuve à fioul et des sécurités. Quant le gaz baissait, une alarme se déclenchait. On arrêtait tout et on remettait en pression. Cela n'arrivait pas souvent. Et puis, il y avait un tableau d'analyse des gaz pour contrôler les teneurs.* »

Il y avait aussi l'acide sulfurique « *qui mange tout* ». Ainsi, la cheminée de l'usine était nettoyée tous les ans par trois hommes, dont Roland Mouillade. « *Ils entraient par la porte du bas, pour nettoyer les sorties des gaz, et il leur fallait deux combinaisons par semaine.* »

La sécurité s'est donc progressivement améliorée, tout comme les rendements de l'usine par l'automatisation des tâches, qui a entraîné une diminution des effectifs. Ainsi, quand René Buj est entré aux raffineries, il y avait au broyeur quatorze personnes pour produire 65 tonnes par jour. Puis, il n'y en eut plus que cinq pour produire 70 tonnes par jour et seulement trois, dans les derniers temps, pour un même niveau de production. « *Au microniseur, on était trois par équipe pour faire les mêmes tonnages car les machines étaient régies par une cadence de fabrication. Les équipes de sublimation se composaient de deux hommes et d'un aide. Elles fonctionnaient en trois-huit, durant neuf mois par an ; les trois mois restant servant aux réparations, au nettoyage et parfois à la réfection des fours.* »

Pour mettre en sac le soufre trituré, il fallait cinq personnes. Les sacs étaient pesés et cousus automatiquement, montés sur des palettes emballées par une banderoleuse et empilées les unes sur les autres avec un chariot élévateur.

A l'atelier *micro bleu*, on stockait les adjuvants pour les fongicides et on faisait les mélanges. Puis le produit passait dans une trémie, dans laquelle il y avait un régulateur de cadence, et il était pris dans un appareil à air comprimé avec deux vannes ; une réglée à 6°C et une à 4,5°C. « *Alors, ça se contrariait et ça montait en poussière vers les filtres et quand ça retombait, là, les bonhommes*



*ensachaient. Il y avait une machine à coudre. On pesait et on amenait les sacs au silo d'en face. »*

René Buj a ainsi quarante années de souvenirs. Il se souvient des machines, des gestes, des hommes et des femmes. Il se souvient des lieux de sa jeunesse, des années cinquante et soixante, de la construction dans les années soixante-dix de l'immense « chambre A », qui avait entraîné la destruction de certains ateliers et du réfectoire, « avec son socle de 60 cm d'épaisseur en béton armé et ses murs de 70 cm en béton vibré ». Il se souvient aussi de la construction de l'UMIF, qui avait nécessité de gros investissements pour ne fonctionner que peu de temps.

**Colette Genesio** a elle aussi travaillé pendant près de quarante ans à l'usine de soufre, de 1945 à 1983. Originnaire de Frontignan, elle possédait le certificat d'études et le brevet, ainsi que le diplôme de dactylographie<sup>104</sup>, qui lui permirent d'être embauchée comme employée de bureau. Elle s'occupait des correspondances, de la comptabilité, des salaires, de tâches administratives qui ne lui imposaient pas de circuler dans l'usine, dont elle sait finalement peu de choses, nous dit-elle. Elle se souvient tout de même des grandes évolutions, de l'amélioration de la sécurité des ouvriers, de la construction des grands entrepôts de stockage pour des produits de plus en plus nombreux. Elle se souvient aussi des activités du Comité d'établissement, notamment de l'arbre de Noël, des sorties et de tout ce qui conférait à la raffinerie une place importante dans le tissu industriel de la ville.

**René Marty** fut lui aussi employé de bureau, de 1965 à 1988, puis il a travaillé au laboratoire d'analyse de la société Flexsys, à Sète, jusqu'en février 2004.

Il avait suivi un enseignement commercial spécialisé en comptabilité, au collège, puis au lycée technique. Au bureau, il travaillait avec deux cadres et un agent de maîtrise. Il se chargeait notamment de la distribution des payes, lorsqu'elles étaient encore versées en espèces. Tous les mois, il se rendait avec sa caisse dans la batterie des fours pour effectuer la distribution. Il s'occupait aussi du service livraison. Il y avait deux camions à l'usine, conduits par M. Puginier et M. Gabriel, pour desservir l'Hérault, le Gard, l'Aude, les Pyrénées-Orientales et parfois des clients à livrer jusqu'au centre de la France. Il pouvait y avoir cinq cents clients dans une même journée ! La plupart du temps, ils venaient donc eux-mêmes charger le soufre à l'usine. Ce chargement s'effectuait différemment selon que les sacs de soufre aient été entreposés en vrac ou conditionnés sur des

---

104 Il s'agissait là de très beaux diplômes que pouvaient préparer tous les bons élèves dans les écoles de Frontignan. Cf. J.-M. Le Gourrierrec, *Anatole-France 1925-2005, une école dans la ville*, et plus particulièrement, « chapitre IV : L'école pour tous d'une commune en expansion », p.53-70.

palettes. Le niveau de rémunération des chargeurs, payés au forfait, en dépendait. *« En vrac, le soufre devait être bien réparti dans le véhicule et l'effort physique était considérable, car ce chargement se faisait à dos d'homme. Quand on avait des palettes, c'est le transpalette qui supportait les kilos »*. Or, les sacs faisaient tout de même 25 kg, et même 50, voire 100 kg pour certains, jusqu'aux années soixante.

L'année comprenait une saison haute et une saison basse, ou « morte », qui correspondaient aux périodes de traitement des vignes. Ainsi, l'été, du mois de juin jusqu'au mois d'octobre, était la période des congés, même si beaucoup d'employés allaient travailler ailleurs. La sublimation était arrêtée. On nettoyait les ateliers, on réparait les équipements et on essayait d'écouler une partie des stocks. *« Marseille proposait pour cela des prix de morte saison, qui permettaient aux gros clients de bénéficier de tarifs avantageux. Ainsi, au lieu d'être stockés à l'usine, les produits étaient directement stockés chez ces clients. »* La construction du « magasin 3000 » a considérablement amélioré le stockage et les chargements, en permettant de centraliser les produits finis et de limiter les déplacements des camions dans l'usine.

Parmi les améliorations importantes, René évoque bien sûr celles qui concernaient les conditions de travail et de sécurité, avec notamment l'installation de dépoussiéreurs et d'aspirateurs. Cependant, son témoignage indique qu'il n'y avait pas réellement de contrôle suivi de la santé du personnel, si ce n'est la visite médicale annuelle, et qu'il n'y avait pas d'infirmerie. Seule une petite armoire à pharmacie, pour les blessures bénignes, était installée au laboratoire.

**Myrienne Teruel** a commencé en 1966 à l'usine, comme « femme de cour » pour attacher les sacs. Puis elle a été femme de ménage, aide magasinier et agent de laboratoire jusqu'à la fermeture en 1989. Son père avait été au chargement, puis au four. Son frère fut chef d'équipe au broyeur.

*« A la cour, on travaillait les sacs de 50 kg pour faire des sacs de 10 kg. C'était très dur, car même quand on est jeune, c'est un travail physique qu'il faut supporter. On est seule, puisque c'est payé à forfait... On faisait 300 sacs de 10 kg. On prenait des sacs de 50 kg et on les transvasait dans un bac en bois. Et puis, avec une main en fer, on faisait des sacs de 10 kg que l'on attachait. Cela permettait aux viticulteurs d'acheter des sacs plus maniables.*

*L'emballage des sacs n'était pas dangereux, mais il fallait bien sûr faire attention que ne se produise pas d'électricité statique, ou des étincelles, quand on prenait le soufre avec l'outil de métal. »*

Myrienne a cousu des sacs en toile de jute de 50 kg, avec de grosses

aiguilles et de la ficelle. « *C'est dans ces sacs qu'on mettait les canons de soufre. L'usine avait une unité qui fabriquait des cônes de soufre solidifié. Le soufre liquide chaud était récupéré dans des entonnoirs en bois trempés dans l'eau. Quand c'était dur, on les tapait pour faire sortir le canon. Ensuite, on les mettait dans les sacs de 50 kg. Et puis, cette activité a disparu. On a fait des boîtes en carton de 5 kg, des sachets de Fluidosoufre, de micronisé... ; ça allait vite avec les machines. On était cinq ou six et ça faisait pas mal de poussière ; il n'y avait pas assez d'ouvertures et les aspirateurs n'étaient pas assez puissants.* »

Myrienne a terminé sa carrière comme aide laborantine, aux côtés de Christiane Marini et de Jean-Marie Figaret, pour effectuer les analyses de contrôle des échantillons de produits finis.

**René Teruel** est quant à lui entré à l'usine dès 1960. Mais, au printemps, il dû partir pour l'Algérie. Il servit durant trois années, puis il revint à l'usine, où son père, décédé l'année de son départ, avait travaillé lui aussi.

Au début, il remplissait des bennes pour les chauffeurs de fours. Puis, il est allé au broyage et au micronisé. Il faisait soit le sulfate, soit le soufre. Comme il effectuait des remplacements, il a un peu tout fait avant de travailler au *Parasoufre*.

Il a notamment été à la bluterie. Il vidait les chambres et amenait le soufre jusqu'à l'atelier de tamisage. Là, il installait le tamis en fonction du produit. « *Le sublimé avait un tamis moins fin que le fluído, car la finesse souhaitée en viticulture n'était pas la même. Le soufre tamisé était envoyé d'un côté à l'ensachage et, s'il n'était pas passé au tamis, il était envoyé dans une benne qui repartait au four.*

*Pour vider les chambres, on utilisait un engin assez large. Il fallait s'ouvrir un passage jusqu'au fond de la chambre. La première fois qu'on ouvrait les portes, il fallait faire attention à ce qu'il n'y ait pas d'appel d'air. On ouvrait doucement, car le soufre, directement entassé contre les portes, atteignait une hauteur d'un peu plus d'un mètre ; alors, il y avait toujours un peu de soufre qui tombait. De toute façon, il fallait attendre un jour pour que tous les gaz soient sortis de la chambre et que la fleur de soufre se soit complètement déposée.*

*Parfois, il y avait des étincelles, car il y avait toujours des particules de soufre dans l'air. D'ailleurs, avec la benne, on faisait attention de ne pas trop racler et de laisser une petite épaisseur de soufre au sol.* »

C'est au *micro* qu'il avait vraiment « *les pétoules* », nous dit-il, car il y avait tout le temps des explosions en haut du microniseur et certains s'étaient fait brûler. Mais c'est l'atelier de *Parasoufre* qui était le plus pénible. « *On y travaillait avec le masque et les gants en permanence. C'était très dur de travailler là dedans*

*car l'odeur était insupportable et, même après la douche, on sentait encore. On faisait les trois-huit et, chaque demi-heure, il fallait arrêter pour prendre l'air. C'était vraiment des produits mauvais...*

*Ce qui était mauvais, en travaillant au soufre, c'est qu'on en avait partout. Quand on en avait dans les yeux, même une fois lavés, il en restait un peu et ça brûlait énormément. A la maison, ça noircissait le cuivre de la hotte, dans la cuisine, le métal du lustre... il n'y avait que l'or qui ne bougeait pas. Le plus terrible, c'était en hiver, quand il y avait du vent et qu'on avait la peau sèche, ça faisait des gerçures douloureuses. Quand on fumait, ça cuisait l'intérieur de la gorge, car on respirait des poussières de soufre. Et, bien sûr, on sentait toujours un peu le soufre. Nous, on le sentait plus ; ce sont les autres qui nous le disaient. »*

Malgré tout, il garde un bon souvenir et regrette la fermeture de l'usine et la fin de l'industrie à Frontignan. L'été, il a notamment travaillé dans les chambres froides de la société Chambourcy, qui faisait des yaourts. « *Il y avait du monde qui travaillait là. Et puis, ça a été racheté par Lactel et ça a fermé, à peu près dans les mêmes années que l'usine de soufre. Frontignan était une ville bien industrialisée, avec la Mobil surtout, le soufre, les yaourts, les chais, le ciment Lafarge et c'est vraiment dommage que tout ait fermé, c'est vraiment dommage...* »

Il se souvient de la destruction de la cheminée. « *C'était l'un des bâtiments les plus anciens de l'usine. Quand nos parents y étaient, et que nous étions petits, la cheminée était là... Chaque année, nous allions à l'arbre de Noël. C'était chouette. Un des employés se déguisait en papa Noël. On choisissait des cadeaux et puis il y avait un goûter...* »

Comme René Teruel et bien d'autres, **Michel Pla** a commencé à la raffinerie comme saisonnier ou pour faire des remplacements, de 1964 à 1968. « *On n'avait pas de souci pour trouver du travail.* » Micron couleur à Balaruc, la Cofaz et Mateco à Sète, il a eu plusieurs métiers avant d'être engagé au soufre de 1968 à 1989 et là, il a, comme René Teruel et bien d'autres, changé souvent de place et d'emploi. Il est allé à la conciergerie, au tamisage, en fabrication, au broyage, puis il fut cariste et enfin au chargement. Chef d'équipe, délégué syndical, délégué du personnel au Comité d'hygiène et de sécurité, il s'est farouchement battu en 1989, comme on l'a vu.

« *En ce qui concerne les productions de l'usine et les techniques de travail, c'était assez rudimentaire. Le soufre issu des chambres de sublimation passait au tamisage pour obtenir une finesse conforme à ce que demandaient les viticulteurs pour le traitement de la vigne. Il favorisait une bonne utilisation des machines automatiques. Au broyage, on broyait du soufre brut. Il arrivait de Pologne et aussi*

*d'Amérique, en bateau. On recevait aussi du soufre de Lacq, qui arrivait par train. Après, au bout de quelques années, on employait que du soufre de Lacq. Ce soufre était donc broyé, pour obtenir la maille nécessaire à son utilisation. Une partie du produit était mise en « sacs services » et était utilisée dans les ateliers de mélange pour obtenir d'autres produits. Le microniseur faisait un produit qui était mouillable et plus fin qu'au broyage. Il y avait deux ateliers de micronisation : un bleu pour le sulfate, la bouillie bordelaise, et un jaune pour le soufre. L'atelier des insecticides était un atelier de mélange du soufre avec des additifs comme le méthylparathion.*

*Après, il y a eu l'atelier qu'on appelait l'UMIF, où l'on imprégnait de Crosor. On recevait des « bigbag » de 500 kg de Crosor de Marseille, puis de Sète, et on le mélangeait à de l'huile pour le rendre utilisable dans l'industrie du caoutchouc. Le sulfure de carbone est un produit explosif qui s'enflamme à 16°C et, quelques fois, le Crosor n'était pas assez dégazé. Alors quand on le prenait avec la pelle en aluminium, il y avait un flash. Ce produit était plus dangereux que le soufre. Il pouvait provoquer des maladies graves comme des cancers, des dépressions nerveuses, des difficultés cardio-vasculaires ou l'impuissance masculine. »*

*Durant la construction de l'UMIF, il se souvient, qu'en creusant la fosse, ils découvrirent une rivière souterraine. « Elle coulait à trois mètres de profondeur et débitait 2 000 m<sup>3</sup> par heure. Il a fallu mettre deux pompes de 450 m<sup>3</sup> et une pompe de 900 m<sup>3</sup> par heure, pour arriver à faire les travaux nécessaires. On a comblé la rivière, sans essayer de récupérer l'eau pour l'établissement, mais on a réussi à mettre un tuyau avec une dalle, pour le jour où on en aurait besoin. Ils avaient fait des prélèvements. L'eau était claire. Elle faisait 16°C et elle était potable. »*

*Il a aussi travaillé aux canons à soufre. « On chauffait le soufre dans un four et on remplissait des moules en bois avec le soufre liquide. Il y avait un plateau sur lequel on mettait les moules et, quand il était plein, on procédait au démoulage, en faisant attention que le soufre se soit solidifié. Ensuite, les moules étaient nettoyés dans un bassin et repartaient à la fabrication. Le bois était toujours mouillé pour permettre au soufre de refroidir. La production était faite spécialement pour le lavage et le blanchiment de la laine de Mazamet. »*

*Concernant le chargement, où il est resté onze ans, Michel évoque lui aussi l'amélioration qu'a apportée le grand hangar de 3 000 m<sup>2</sup>. « Avant, les camions faisaient atelier par atelier. On avait des fourmis, sortes d'élévateurs, qui permettaient de charger. Puis, quand on a construit le hangar, c'étaient les clarks, autres types d'élévateurs, qui ramenaient les palettes, et on chargeait les camions. On arrivait souvent à faire 120 tonnes par jour...*

*Au niveau protection, tout le monde était équipé de bleus de travail, avec des chaussures de sécurité, des masques et des gants pour les ateliers un peu spéciaux,*

comme les insecticides. Après, il appartenait à chacun d'en faire bonne utilisation. Mais la sécurité a été délaissée jusqu'en 1974, quand il y a eu l'explosion... On avait pas conscience du danger de ce que l'on faisait. Pourtant, il y avait pas mal d'explosions au microniseur de soufre. Il y avait des flammes, mais cela ne faisait pas trop de dégâts. On est passé à travers à chaque fois, mais on aurait pu s'apercevoir que c'était quand même dangereux... On a pris conscience du danger en 1974, avec l'explosion qui a eu lieu à l'atelier de tamisage. On a été impressionné par les dégâts qu'il y a eu et, surtout, par la mort d'un ouvrier brûlé à quatre vingt dix pour cent.

Le feu s'était propagé par le transporteur, qui allait du tamisage jusqu'au hangar où le soufre sublimé était en vrac. Là, il y avait une installation qui permettait de faire les sacs à l'intérieur du hangar, grâce à une trémie. En effet, les bâtiments étaient souvent reliés entre eux par des tapis transporteurs couverts, et notamment entre les ateliers de tamisage et les grands hangars de stockage où le soufre était déversé par des hublots. Ce jour là, donc, il y avait deux personnes qui mettaient en sac, en dessous de la trémie, et, quand ils ont entendu l'explosion, ils sont sortis. Quand ils sont sortis, ça a explosé derrière eux. Quand le soufre est arrivé dans la trémie, le soufre en suspension s'est enflammé. Ensuite, ça a disjoncté. Tout s'est arrêté... Dans ces situations, il n'y a que les pompiers qui peuvent faire quelque chose. Après, il a fallu pomper la flotte qu'ils avaient balancée... Depuis ce jour, on a fait des vérifications dans tous les ateliers et on a procédé à des modifications du matériel de sécurité. Tous les ateliers avec du soufre en suspension étaient alimentés par du gaz carbonique ou de l'azote, afin d'éviter toute explosion.

René Ajmone, qui travaillait au microniseur, a été brûlé lors d'une explosion due à des travaux effectués au broyeur n°2. Il y a eu une explosion où le toit d'un bâtiment s'est envolé. Il y avait cinq hommes en dessous et, par chance, aucun n'a été touché. Enfin, il a fallu qu'on arrive à un accident mortel pour prendre conscience de la dangerosité du produit... Surtout que, dans le hangar où se trouvait le soufre en vrac, on utilisait une machine confectionnée de godets pour prendre le soufre, afin de l'ensacher. On était dans une poussière indescriptible et s'il y avait eu la moindre étincelle, on n'en serait pas sorti indemne.

Les conditions de travail ont donc été améliorées... De toute façon, quand ce n'était pas le cas, on se faisait entendre. »

Parmi ces conditions de travail, il y avait le système des trois-huit. Pour Michel, « l'après-midi et la nuit, ça allait, mais les matinées, c'était mortel. D'autres préféraient la matinée. Pour la vie de famille, c'était de toute façon très perturbant. »

Chauffeur de four, comme le fut son oncle, **François Apicella**, qui est entré à l'usine en 1968, a lui aussi fait les trois-huit. « *La marche des fours était continue pour fournir la vapeur nécessaire à la sublimation dans les chambres. Il y avait deux personnes qui remplissaient les wagonnets et, en huit heures, 1 500 kg de soufre brut étaient brûlés. Il fallait cinq à six heures de chauffe pour que les premières vapeurs soient envoyées dans les chambres. Dès que la chambre était remplie de soufre sublimé, et en fleur, après une semaine de distillation, il fallait la mettre à disposition pour l'équipe qui venait à huit heures du matin faire la vidange. Alors on dégazait la chambre. Il fallait pratiquement une matinée pour la vider. Avant, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, on utilisait une pelle en bois et des wagonnets. Puis, c'est le tractopelle qui opérait ce transport de soufre. Pour éviter les étincelles, la pelle métallique était recouverte d'une nappe de laiton.*

*Il y avait plusieurs qualités de soufre. Le plus près du four, le sublimé, était utilisé pour le Parasoufre. Le plus loin formait la fleur de soufre, idéale pour l'utilisation viticole. C'est le répartiteur d'air, un petit ventilateur à l'intérieur de la chambre, qui permettait de faire la fleur de soufre.*

*Il y avait neuf fours et une chambre par four. Seule la grande chambre comptait deux fours pour l'alimenter.*

*Les conditions de travail étaient supportables et il était même plus appréciable de travailler le week-end et les nuits. Avec les trois-huit, le rythme était différent de celui des autres ouvriers. En effet, une sonnerie, au niveau des bureaux, retentissait dès 7h30, puis à 12h, 13h30 et 17h30. D'ailleurs, elle faisait quelques fois écho à celle de la Mobil. N'ayant pas les mêmes horaires, nous pouvions, par exemple, manger au moment où nous le voulions et prendre le temps que nous voulions, une fois les fours chargés bien sûr. Il y avait quatre équipes de deux qui tournaient, et le concierge qui passait de temps en temps. L'ambiance de travail était familiale et ça allait toujours bien.*

*Nous profitions de la période morte pour nettoyer les carneaux et les chambres. Pour ce travail, il y avait des volontaires car il était à forfait et fini-parti ».*

*Après la fermeture des fours et la fin du sublimé à Frontignan, François est allé à l'atelier de micronisation. « Il y avait d'un côté le micro jaune et de l'autre le micro bleu. De la poudre de cuivre, stockée dans des trémies était mélangée dans le microniseur à d'autres matières pour la bouillie bordelaise. Les compresseurs étaient en dessous. On faisait des sacs de 20 kg, utilisables avec de l'eau pour la vigne, après des tests chimiques pour vérifier si ce soufre micronisé était bien mouillable, et un contrôle des mailles pour la finesse du produit. Une partie du soufre micronisé était utilisée pour faire le Parasoufre. La fabrication de ce produit insecticide était délicate et nécessitait des masques et un test dermatologique afin de déceler une*



*éventuelle allergie au méthylparathion. Il y avait des aérateurs, des aspirateurs et des soupapes de sécurité... Au début, un médecin passait régulièrement et puis plus rien, et il n'y avait pas d'infirmerie à l'usine. Mais on se battait pour y aller car les salaires étaient à primes. Vu la pénibilité du travail, surtout en saison estivale, avec les odeurs et le port du masque qui n'était pas agréable, on était mieux payé. »*

**Jean-Marie Gasagnes** souligne aussi la pénibilité et les risques accrus à l'atelier de Parasoufre. *« C'était l'une des activités les plus pénibles car les odeurs étaient fortes et les produits toxiques. D'ailleurs, les salaires étaient fonction de l'activité pratiquée. Par exemple, pour la bouillie bordelaise, l'ouvrier recevait une prime de masque de 10 %. »*

Lui aussi se souvient de l'usine de son enfance, du goûter et de l'arbre de Noël. C'est du reste son grand-père qui parfois s'y collait, pour la distribution des cadeaux. En effet, ce dernier avait travaillé dans la plupart des ateliers, dans les années de l'entre-deux-guerres. Puis il fut concierge. Jean-Marie a, comme René Buj, apporté à l'usine le repas de midi pour son père qui, après avoir travaillé à la Bordelaise, à la Peyrade, entra au soufre. Il y resta quarante ans et, après un accident survenu en août 1961, alors qu'il réparait un four, il prit la place à la conciergerie. Son oncle et son frère ont également travaillé là. Pourtant, lorsqu'il était enfant, Jean-Marie ne pensait pas être à son tour employé du soufre. Il y fut embauché en 1973. Il y resta deux années seulement et y revint en 1977, pour rester cette fois-ci jusqu'à la fermeture.

Jean-Marie a essentiellement travaillé à la fabrication du soufre trituré et du soufre sublimé.

*« Avant tout, le soufre brut arrivait, à cette époque, de Lacq, par wagons trémie. Il y en avait une quarantaine. Ils stationnaient près du grand hangar métallique. Il fallait deux jours et demi pour les décharger, à l'aide de tapis roulants, et former les montagnes de soufre. L'opération, très poussiéreuse, se faisait avec des masques, des lunettes, des gants et des combinaisons. En plus, à chaque fois qu'il y avait un déchargement à faire, le vent était particulièrement violent.*

*A l'époque de mon père, le soufre arrivait encore de Pologne et d'Italie. C'est le soufre de carrière. Il était plus pâle, plus clair. Puis, il est venu des gaz et du pétrole. Le soufre issu de la Mobil pouvait être directement utilisé, et notamment à la Cofaz, pour l'acide sulfurique, mais ça ne concernait pas les R.S.R.*

*Une fois que le soufre était déchargé, c'est avec un tractopelle, dit chouleur, qu'il était apporté dans les trémies de l'atelier de trituration, qu'on appelait le poitte. Un élévateur à godet amenait le soufre jusqu'au broyeur. Une fois broyé, le soufre trituré était additionné avec un pré-mélange à base du pou-*



dre « aérosil » pour le rendre plus fluent. De là, il partait à l'ensachage par des conduites aériennes.

A l'atelier de trituration, il suffisait de trois ou quatre personnes pour veiller au bon fonctionnement du matériel, pour l'ensachage, attacher les sacs et les stocker sur des palettes filmées par la banderoleuse. Ces sacs faisaient 50 kg. Par la suite, ils seront de 25 kg. On faisait environ 40 tonnes de trituré par jour. Les équipes tournaient régulièrement avec le système des trois-huit.

A l'atelier de sublimation, on sortait 40 à 50 tonnes de soufre sublimé par jour. Le tractopelle, ou choleur, amenait le soufre pour remplir les bennes cylindriques, d'environ 800 kg, devant chaque four. Le soufre était ensuite acheminé, grâce à un palan, jusque dans une bêche au-dessus du four, qui était alimenté au fur et à mesure et en continu. Pour vider les chambres à sublimation on utilisait un choleur, mais avant on le faisait à la pelle. A l'ensachage, il y avait quatre personnes à forfait, car il fallait aller vite pour refermer les chambres et remettre le four en marche au plus vite. Là, le système des trois-huit fonctionnait en continu.

Les conditions de travail étaient souvent pénibles, surtout l'été, à cause des odeurs insupportables avec la chaleur. Mais l'ambiance était sympa entre les équipes de travail, avant les gros mouvements de grèves de 1985... »

Entré à la raffinerie en 1965, en tant que chaudronnier et pour remplacer un forgeron, **Gérard Quintane** est parti en 1984 : « à cause des problèmes internes. »

Son père avait travaillé au chargement et était devenu contremaître. Son frère avait été brûleur de four. Gérard a travaillé avec ses deux oncles. L'un était chef d'équipe au poitte. L'autre, à la bluterie, est l'ouvrier qui est décédé lors de l'explosion de 1974.

Il a donc connu l'usine dès son enfance et, lui aussi, se souvient de l'arbre de Noël. « Il avait lieu dans le réfectoire. Les enfants allaient choisir leurs cadeaux avec Mme Bel, aux galeries Lafayette. Avant 1968, c'est le patron qui l'organisait. Après, ce fut le comité d'entreprise, qui organisait aussi des sorties à Barcelone, à Okay Choral à Marseille... »

Quand il est rentré à l'usine, il y avait encore tous les corps de métiers : le peintre, les fumistes, le maçon, un jardinier, le menuisier, M. Pessot, « car avant tout était en bois ». Puis il y a eu des chaudronniers, des tuyauteurs, des mécaniciens, Monsieur Bellet qui était responsable des brûleurs... « Tout était fait à l'atelier. Tout était confectionné par un petit bureau d'études interne à l'usine et un grand bureau d'études à Marseille. (...) On faisait venir des entreprises seulement quand il y avait des gros travaux. »

Gérard se souvient que quand les sacs plastiques ont remplacé les sacs en

toile de jute, il y a eu des problèmes car le plastique produit de l'électricité statique et donc des explosions. « Il a fallu mettre des mises à la terre partout, c'est à dire, des tresses en cuivre entre les conduites qui étaient reliées à la masse... A la sublimerie, il y avait des élévateurs en bois, donc il n'y avait pas de risque. Puis on a monté des élévateurs en fer, avec des courroies en caoutchouc et des godets en aluminium. Après, on a installé des sparklets contre les incendies. »

La batterie des fours était alimentée par des wagonnets. « Il y avait deux chauffeurs par batterie. Il y avait des treuils. Ils se mettaient à deux et ils montaient le wagonnet à l'aide d'un câble. Après, on a remplacé tout ça par des grosses potences. On a confectionné des trémies. Sur les engins, il y avait des bras pour transporter les trémies. Alors, il n'y avait plus qu'un gars qui remplissait toute la journée des wagonnets à la pelle...

Les chambres étaient magnifiques, tout en brique et voûtées. Le travail de fumiste était formidable. Le manchon de 2 tonnes était entouré de plus de 2,8 tonnes de briques réfractaires, qui étaient placées avec du coulis. Le coulis, c'était de la terre que le fumiste préparait la veille. On employait pas de ciment. Puis, les ingénieurs ont fait cette fameuse chambre à toit mobile et plat, en béton. Il y avait des tôles de quatre millimètres. C'était une catastrophe car ce n'était pas étanche. Cette chambre a été construite vers 1978, 1980.

La distillation se faisait à partir du soufre brut qui devenait liquide. Il passait dans une première cornue, qui était carrée, avec des chicanes à l'intérieur, pour récupérer tous les déchets. Et puis, de cette petite cornue carrée, le soufre passait dans une plus grande cornue, avec un fond plat et qui était bombée sur le dessus par un petit manchon. De là, le brûleur rendait le soufre à l'état gazeux qui passait à la chambre.

Il y avait à l'intérieur de la chambre, aux trois quarts par rapport au manchon, un ventilateur qui permettait de brasser doucement l'air, pour aspirer le maximum de soufre. On obtenait une meilleure qualité de sublimé.

Il y avait aussi des gros ballons en caoutchouc. C'était les Zodiaques, qui servaient à estomper le trop de pression ; quand les brûleurs chauffaient trop, il y avait une surchauffe et ces ballons se gonflaient. Au-dessus des chambres, il y avait des soupapes de sécurité en aluminium, reliées à des conduits qui allaient dans la cheminée. Souvent, quand on entrait à l'usine, on disait que la fanfare de Frontignan s'entraînait car on entendait les soupapes claquer. Alors, il fallait baisser les brûleurs pour stabiliser la chambre. »

Gérard se souvient du poitte, de l'atelier de canons, et puis du château d'eau. « Il était rempli d'eau puisée par forage et alimentait toute l'usine. Il a été détruit car son armature était en mauvais état et parce qu'il ne répondait plus

aux normes incendie. Il y avait des contrôles de la sécurité tous les ans pour le réseau incendie, tous les six mois pour les extincteurs. Dans le personnel, il y avait des équipes d'incendie qui faisaient des tests réguliers du matériel. Des volontaires allaient en formation chez les pompiers marins de Marseille. » Gérard y a fait un stage de deux semaines.

Il y avait aussi une assistante sociale, Mme Bel, et c'est le docteur Michel qui venait à l'usine. « C'était très familial. Dès qu'on était malade, juste un rhume parfois, on allait le voir, au lieu de consulter un médecin en ville... L'usine, c'était l'autre famille. La vie était faite de partages et de convivialité, malgré les conditions pénibles de travail... Dans les dernières années, ça avait beaucoup changé. »

« Quand l'usine a fermé, elle avait cent ans et on n'a pas pu faire la fête car, bien avant de fermer, elle commençait à décliner. » **Michel Campos**, qui reçut plusieurs médailles du travail, regrette lui aussi ces dernières années. Il était entré un peu par hasard à la raffinerie. Compagnon aux Grands travaux de Marseille, il avait fait un chantier à l'usine. Il venait de se marier et s'était installé à Frontignan. Après une discussion avec les ouvriers, il fit sa demande d'embauche à M. Marini. Ce dernier pris des renseignements, auprès d'un ingénieur des Grands travaux, et Michel débuta une carrière de quarante ans au soufre, dont vingt-cinq passés à Frontignan. C'était en 1965. Il fut un ouvrier très « polyvalent ». Il a été au poitte, à la sublimation, au chargement, au micro... Il a été peintre, maçon... « Etre polyvalent, c'était être disponible pour des tâches qui se présentaient presque au quotidien. »

Michel, qui a terminé sa carrière à Flexsys, connaît bien l'histoire de l'industrie, le développement des spécialités, l'évolution de la concurrence et des produits. « Nous avons des produits de base à destination agricole et nous n'avons pas vu arriver nos concurrents avec des produits liquides et systémiques. »

Comme tous, il évoque les années où le travail était partout à Frontignan. A ce propos, il nous dit « qu'il y avait une différence, au niveau social, entre les employés du soufre et ceux de la Mobil. Les salaires n'étaient pas les mêmes. A l'école, il y avait un bus bleu pour les enfants du soufre et de la ville ; la Mobil avait son propre car... Mais, l'usine de soufre était, dans le tissu industriel de la ville, une entreprise importante. L'usine avait un bon rayonnement, mais surtout une importance locale, car elle nourrissait plusieurs dizaines de familles et offrait une manne financière non négligeable. »

Pour lui, « la force des raffineries, c'était que la fabrication et le suivi se faisaient sur place. Les produits vendus par les R.S.R., et en partie produits à Frontignan, faisaient l'objet d'une publicité chez les principaux revendeurs. Ici, les dépositaires

officiels des produits R.S.R. étaient Gros, puis Magne. De plus, il était organisé, une fois par mois, la visite de l'usine pour les représentants, auxquels on donnait une pochette avec les pubs des produits. Des ingénieurs des R.S.R. suivaient les cultures dans les domaines qui avaient accepté d'expérimenter les produits.

Il existait des unités à Marseille, Narbonne, La Nouvelle, Sète et Frontignan, et chacune produisait une partie des produits de la gamme R.S.R.

Le produit fini était estampillé à la main, avec la provenance du lot, la date, le nom du produit, l'atelier et l'équipe : c'était la traçabilité du produit. Et puis, avant qu'il soit vendu, chaque équipe faisait un échantillon. Il était vérifié au laboratoire, qui communiquait les formules et les proportions au chef d'atelier. »

« Tous les produits étaient soumis à contrôle en laboratoire », confirme **Christiane Marini**, qui y a travaillé de 1969 à 1986. « Ce contrôle s'effectuait pour chaque atelier. Pourcentage de soufre, de cuivre, finesse, acidité, suspension dans l'eau..., si un produit n'était pas conforme à une spécification donnée, il était retraité. L'échantillonnage se faisait tous les jours et même plusieurs fois pour certains produits. Par exemple, pour le micronisé, il y avait sept à huit échantillons par jour. Le laboratoire calculait les formules qu'il fournissait à chaque chef d'équipe, afin que les meilleurs réglages soient effectués.

De manière générale, les manipulations au laboratoire étaient simples ; les plus délicates étant le lavage du soufre par le sulfate de carbone et l'électrolyse pour le pourcentage de cuivre. Le matériel était bien évidemment adapté, avec hottes, ventilations..., du reste une grande partie de ce matériel a été récupéré sur Sète. »

L'équipe était assez réduite. Il y avait Jean-Marie Figaret, qui était là depuis huit ans quand Christiane est arrivée, et Jean Reversa, le sous-directeur. Jacques Redish les a ensuite rejoins. Puis, il y eut Francis Trenga et Jean-Marie Gasagnes, au moment où a été créé l'atelier de mélange de l'UMIF, et enfin Myrienne Teruel. L'équipe s'est ainsi étoffée, car il y avait de plus en plus de produits et parce que les analyses étaient de plus en plus pointues.

**Alain Serrecourt**, technicien venu de Marseille, en 1980, à l'usine de Frontignan, dont il fut responsable, confirme naturellement les propos de Christiane, en compagnie de laquelle il fut interviewé, dans les locaux de leur nouvelle entreprise : la société Flexsys.

A eux deux, ils nous donnent une vision quasi exhaustive de l'usine en évoquant les productions, le caractère polyvalent des activités, les nombreux corps de métiers qui y furent représentés pour la fabrication des produits, pour la

maintenance du matériel et des bâtiments, dans les bureaux, au laboratoire...

*« L'ambiance de travail était familiale, tout le monde se connaissait. Les salaires, soumis à la convention de la chimie, étaient attrayants et on faisait la queue à l'embauche. »*

Ils évoquent aussi la difficulté de certaines tâches et les problèmes concernant la sécurité.

*« Certaines productions nécessitaient un équipement spécial, notamment le microniseur bleu et l'atelier des insecticides, avec la manipulation de produits soit toxiques et malodorants, soit poussiéreux. Les ouvriers de ces ateliers étaient équipés de gants et de masques particuliers. D'ailleurs, l'atelier des insecticides était pourvu de sanitaires séparés des autres, pour éviter de répandre des produits toxiques hors du lieu de fabrication.*

*Il fallait surtout empêcher tout risque d'incendie et d'explosion. Pour cela, du gaz inerte, tel le CO<sup>2</sup>, servait à l'inertage de certains appareils. Le CO<sup>2</sup> était produit sur place et injecté soit dans les broyeurs, soit dans les microniseurs. Le taux d'oxygène était contrôlé : il ne devait pas dépasser les 8 % car, au-delà de cette limite, la moindre étincelle au contact des poussières de soufre pouvait provoquer une explosion avec feu. Pour éviter les risques majeurs, des aérations et des soupapes de sécurité étaient prévues dans chaque atelier. Il y avait aussi un réseau d'incendie avec des bassins d'eau et des robinets armés, répartis dans toute l'usine. Des extincteurs étaient présents dans tous les ateliers, ainsi que des masques. La surveillance était, dans chaque atelier, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. C'est lui qui veillait au bon fonctionnement du matériel, en faisant les réglages nécessaires. Il y aura par la suite un système d'extinction intégré. Il y eut beaucoup de départs de feu et le microniseur implorait régulièrement. Mais ce fut sans conséquence grave, excepté lors de l'explosion mortelle au tamisage, en 1974.*

*Frontignan était classé comme établissement insalubre, dangereux et incommode et certains bâtiments étaient classés ICPE, à cause de la dangerosité des produits dans le cadre d'accidents majeurs. Mais, étant donné l'activité de mélange qui s'effectuait à l'usine, il n'y avait pas vraiment de risque, si ce n'est pour le dégazage des chambres de sublimation...*

*On ne sait pas vraiment si ce qui a fermé l'usine, c'est la forte opposition syndicale ou le fait que l'activité n'ait pas suivi le changement industriel des traitements du soufre. De toute façon, la viticulture était de moins en moins consommatrice de soufre et tout modifier à Frontignan, pour répondre aux nouvelles techniques industrielles, exigeait trop de moyens. Mais on aurait pu conserver le broyage et le stockage avec trente à quarante personnes. Pour le trituré, il a fallu dès lors aller en Espagne ou en Allemagne... »*

## 2. La petite famille du soufre

Des poussières de souvenirs que soulèvent ces quelques témoignages à la fois précis, mélancoliques et joyeux, émergent le beau portrait d'une famille unie par la rigueur et souvent par l'hérédité du travail à la raffinerie.

« *Lusine, c'était l'autre famille. La vie était faite de partages et de convivialité, malgré les conditions pénibles de travail* », nous dit Gérard Quintane. C'est très probablement parce que les conditions de travail étaient pénibles que la vie était faite de partages et de convivialité. C'est aussi parce que chacun dépendait de l'autre, non seulement dans le cadre de ses activités au sein d'un processus de production à assumer collectivement, mais encore pour le maintien de la sécurité dans un environnement difficile et dangereux, marqué par l'accident mortel de 1974, qu'ont évoqué tous les anciens du soufre lors de leur rencontre avec Emilie Sieso. Ainsi, durant des années, pendant quarante ans pour certains, ces hommes et ces femmes qui, en outre, étaient pour la plupart des enfants de la ville industrielle qu'était Frontignan, se sont retrouvés, le jour comme la nuit et tout au long de l'année, dans une maison qui n'était jamais totalement vide ; dans leur usine qui n'a finalement fermé ses portes qu'une seule fois, mais définitivement.

On travaillait souvent au soufre de père en fils. On y côtoyait fréquemment un frère, une sœur, un oncle, un cousin. On se familiarisait avec le décor et l'esprit des lieux dès l'enfance, en y apportant le dîner de son père ou en y célébrant Noël ; la fête des enfants et de la famille par excellence. La solidarité était nécessairement garantie. L'entraide était on ne peut plus naturelle. Mais cet emploi, que l'on obtenait souvent de père en fils, était loin d'être une sinécure.

Avant tout, il y avait le danger. L'histoire de l'industrie du soufre est jalonnée d'explosions et d'incendies. Ces accidents se sont fort heureusement raréfiés avec l'évolution des techniques et des systèmes de sécurité, mais il a toujours fallu un certain courage pour manipuler ces grandes quantités de soufre, puis tous les produits dangereux qu'a développés l'industrie chimique. Certains, comme Michel Pla, nous disent qu'ils n'avaient pas vraiment conscience de ces risques. Peut-être aussi était-il plus facile d'entrer dans une chambre à sublimer, ou de demeurer stoïque lors d'une explosion au microniseur, quand on était, dès le plus jeune âge, familiarisé avec le soufre lui-même.

Parmi ces dangers, il y avait aussi la toxicité liée à la combustion du soufre, qui génère du dioxyde de soufre et, en moindre mesure, de l'hydrogène sulfuré, du trioxyde de soufre et du disulfure de carbone. Le soufre est irritant par con-

tact avec la peau et les yeux et par inhalation pour les voies respiratoires. Le contact avec les yeux entraîne des rougeurs et des larmoiements. L'inhalation occasionnelle est responsable d'éternuements et de toux, alors que l'exposition prolongée peut entraîner des maladies du système respiratoire et, notamment des trachéo-bronchites.<sup>105</sup> Or, « *ce qui était mauvais, en travaillant au soufre, c'est qu'on en avait partout* », nous dit René Teruel. « *Même une fois lavé, il en restait un peu.* » Ça brûlait les yeux. Ça faisait des gerçures douloureuses quand on avait la peau sèche. « *Ça cuisait l'intérieur de la gorge quand on fumait.* » Certes, les installations d'aspirateurs, les ventilations et autres équipements de protection vestimentaire, gants, masques ou chaussures de sécurité, ont sensiblement amélioré les conditions de travail, mais les photographies de ces hommes en atelier impressionnent réellement. Poudrés de la tête aux pieds, ils évoluaient dans un univers de poussière jaune qu'ils traînaient jusque dans leurs maisons, dans leurs jardins bien évidemment traités au soufre, mais aussi à l'intérieur des habitations s'ils n'y prenaient garde. Cette poussière fine passait partout. Elle s'infiltrait dans les vêtements, se fixait sur tous les objets et collait à la peau de ces hommes, comme le charbon colle à la vie du mineur de fond. Alors, « *on sentait toujours un peu le soufre* », nous dit René Teruel.

A l'atelier des insecticides, on manipulait des produits plus toxiques encore ; ce qui nécessitait un équipement de protection spécifique et un vestiaire particulier. « *C'était l'une des activités les plus pénibles car les odeurs étaient fortes et les produits toxiques* », se souvient Jean-Marie Gasagnes. « *Mais on se battait pour y aller car les salaires étaient à primes. Vu la pénibilité du travail, surtout en saison estivale, avec les odeurs et le port du masque qui n'était pas agréable, on était mieux payé* », précise François Apicella.

Les primes, liées à la rigueur des tâches, constituaient une part importante de la rémunération des employés. Plus le travail était pénible et dangereux, plus il était rémunéré et il y avait, si l'on se réfère aux témoignages, de nombreux volontaires.

De manière générale, « *les salaires étaient attrayants et on faisait la queue à l'embauche* », rappellent Christiane Marini et Alain Serrecourt. Selon un article de Rose Blin,<sup>106</sup> les salaires mensuels des ouvriers variaient, au moment de la fermeture de l'usine, de 5 700 à 6 500 francs. Mais, comme le précise l'épouse de l'un d'entre eux : « *Avant, ils gagnaient plus... quand le four marchait, c'était le cœur de l'usine... avec le travail des jours fériés, les primes, ils se faisaient jusqu'à 8 000 francs par mois.* »

L'intérêt pour les primes suscitait nécessairement une émulation loin d'être

---

105 Cf. J. Broz, L. Dupont, A. Janes, INERIS, rubrique 1523, p.11.

106 Cf. article de L'Hérault du Jour : *Européenne de soufre. L'avenir des familles.*



préjudiciable pour l'employeur. Il y avait des primes pour travailler aux insecticides, pour charger les camions à la main, pour travailler les jours fériés ; il y en avait beaucoup, mais probablement pas pour tout le monde. Il était sans doute assez facile d'entrer au soufre quand son père y travaillait, mais pour y rester, pour y faire sa place et s'assurer un bon salaire, il ne fallait assurément pas se reposer sur ses lauriers. Il fallait aussi, pour beaucoup de métiers, comme celui de chauffeur de four, « faire les trois-huit », car l'usine fonctionnait en continu. Il fallait enfin, et c'est loin d'être négligeable pour la rentabilité de l'entreprise, être capable d'intégrer de petites équipes, de trois à cinq hommes, sans doute très soudées humainement, mais à la condition que chacun fasse correctement son travail et au même rythme que les autres. Pris dans l'engrenage du fonctionnement continu de l'activité, malgré une sonnerie qui retentissait à heures fixes en journée, ce rythme d'exécution était tout particulièrement stimulé par la pratique courante du « fini-parti », comme par le système du travail payé « à la tâche » ou « au forfait ». « *A la cour, on travaillait les sacs de 50 kg pour faire des sacs de 10 kg. C'était très dur, car même quand on est jeune, c'est un travail physique qu'il faut supporter. On est seule, puisque c'est payé à forfait.* » Bien que son père et son frère aient été des employés, pour remplir ses 300 sacs de 10 kg par jour à la cour, Myrienne Teruel ne devait compter que sur elle-même.

Pour en finir avec les méthodes de travail, on ne peut manquer de relever le caractère extrêmement polyvalent des tâches à accomplir, qui impliquait non seulement la coexistence de nombreux corps de métiers dans l'enceinte de l'usine, mais encore une grande capacité d'apprentissage et d'adaptation des employés. « *Tout était fait à l'atelier* », nous dit Gérard Quintane. « *Tout était confectionné par un petit bureau d'études interne à l'usine et un grand bureau d'études à Marseille. On faisait venir des entreprises seulement quand il y avait des gros travaux.* » Et Michel Campos de préciser qu'être « *polyvalent, c'était être disponible pour des tâches qui se présentaient au quotidien.* » En effet, les équipes tournaient, les ouvriers, qui du reste étaient souvent embauchés après des mois, voire des années, passés à effectuer divers remplacements, se formaient « *sur le tas* » et, s'ils n'avaient pas besoin de diplômes, hormis dans les bureaux, il leur fallait impérativement être perfectibles pour s'intégrer aux rouages de la raffinerie. L'environnement favorisait du reste largement le développement de cette capacité d'adaptation. Il y avait du travail partout à Frontignan et aux alentours et, notamment beaucoup d'emplois saisonniers, dans les usines, dans les petites et moyennes entreprises, mais aussi aux salins ou dans les vignes... Les enfants d'un monde ouvrier s'intègrent à toute entreprise sans trop de difficultés. De plus, même les employés chevronnés de la raffinerie profitaient du temps des congés



de l'été pour travailler ailleurs. Comme les primes, la diversité des corps de métiers a progressivement disparu dans les dernières années. L'automatisation, qui a en outre fait diminuer le nombre d'employés tout en augmentant les niveaux de production, est assurément à l'origine de cette disparition progressive. Et puis, le travail s'est raréfié dans la région, comme partout en France. Mais on se souviendra qu'il y eut dans cette usine, non seulement des hommes travaillant directement le soufre, mais encore des chaudronniers, des tuyauteurs, des mécaniciens, des chauffeurs de camions, des fumistes, un maçon, un électricien, un menuisier, un concierge, un jardinier... Il ne fallait pas de qualifications particulières pour entrer à la raffinerie, mais après un tel apprentissage, on comprend mieux pourquoi tous ces anciens du soufre parlent aussi bien, non seulement de leur métier, mais encore de leur usine et, au-delà, de l'industrie du soufre dans son ensemble. Un employé sur une chaîne de montage, exécutant toujours les mêmes gestes et ne quittant jamais son poste, ne peut connaître aussi bien ni son entreprise, ni l'industrie pour laquelle il travaille.

« *Nous avons des produits de base à destination agricole et nous n'avons pas vu arriver nos concurrents avec les produits liquides et systémiques* », nous dit par exemple Michel Campos, qui sait qu'aujourd'hui ces produits rencontrent de nombreux problèmes. Ainsi, il précisait, lors de son entretien avec Emilie Sieso : « *Une cassure s'est faite là. Nos produits se vendaient moins et la concurrence a gagné le pas. Et puis, il y a eu une ouverture de marché avec Bayer, Rhône Poulenc etc... et de nos jours c'est Total Elf qui a le monopole du soufre.*<sup>107</sup> *Aujourd'hui, on souhaite que ces produits soient abolis, car après plusieurs études, on s'est rendu compte que, du fait qu'ils passaient par la sève, on les trouve dans le raisin ; ce qui donne une mauvaise vinification et on perd le goût originel du vin.* » Ce « nous » et ce « on », qu'il emploie tout naturellement, marquent bien le lien solide d'une relation qui va au-delà de l'usine. Il concerne la société des R.S.R. toute entière et il est touchant de relever, plus particulièrement, que le « nous n'avons pas vu arriver nos concurrents » sonne comme un aveux de faiblesse personnelle ou, à tout le moins, comme le regret d'un ouvrier qui partage volontiers les erreurs stratégiques des cadres et des dirigeants de sa société.

On ajoutera enfin que non seulement les propos de Michel Campos sont justes, mais qu'en outre les produits qu'il dénonce rencontrent des résistances, mises en évidence dans les années 1990, et que leur utilisation est en baisse alors que celle du soufre s'améliore ; tendance qui devrait se confirmer, puisque le soufre n'est pas considéré comme éco-toxique et que son usage est recommandé dans les cahiers des charges de productions agricoles raisonnées, intégrées ou biologiques. Si l'on s'autorise à penser qu'il y a une réelle volonté po-

---

107 Il parle bien sûr de l'activité phytosanitaire.

litique et une véritable prise de conscience collective en faveur de la protection des richesses naturelles de notre planète, l'industrie du soufre a de l'avenir...

\*

On peut se féliciter de l'engouement croissant des chercheurs et des étudiants pour l'archéologie industrielle, apparue dans les années cinquante et, tout naturellement, dans le pays où est née la révolution industrielle : la Grande-Bretagne. Cependant, c'est au-delà de la description et de l'analyse des lieux et des objets que l'on écrit l'histoire, car au cœur de l'histoire, il y a l'humain<sup>108</sup>. De plus, on ne peut évidemment pas conserver éternellement des usines et des machines laissées à l'abandon. Certes, les friches industrielles peuvent inspirer les artistes et, plus communément, éveiller la curiosité du visiteur, voire même le pousser aux rêveries du promeneur solitaire. Mais, comme le disent Myrienne et René Teruel, qui gardent de très bons souvenirs de leur usine : « *C'est mieux pour la ville de tout effacer car c'est fini tout ça. Pourquoi le garder ? De toute façon, il n'y a plus rien, tout est cassé et abîmé. Maintenant, il faut passer à autre chose.* » Cet autre chose est un « *éco-quartier* » d'habitation de 477 logements, dans une cité qui compte désormais près de 25 000 habitants. Frontignan est une commune où, depuis plus de deux siècles, la population n'a jamais cessé de croître et cette croissance s'accélère encore !<sup>109</sup> Cette expansion a été l'un de ses principaux atouts pour accueillir et favoriser le développement des industries. Mais une telle démographie doit toujours être maîtrisée et l'un des dangers principaux est la perte de l'identité même de la cité. Il est donc essentiel d'en conserver le patrimoine et, tout particulièrement, le patrimoine immatériel que constitue la mémoire ouvrière, plus solide encore que les usines de béton et d'acier dans lesquelles elle s'est forgée. Ainsi, des souvenirs de ces hommes et de ces femmes émerge une histoire imprégnée de tant d'humanité qu'elle « *ne commence et ne finit nulle part* », selon la formule de Louis Blanc, le père des Ateliers nationaux créés, peu après la Révolution de 1848, pour affirmer le droit au travail.

---

108 C'est d'ailleurs ce que suggère un article de L'Hérault du jour daté du 11 mai 2006 : *Du soufre aux Peilles, une longue histoire peuplée d'humains.*

109 Depuis l'année 2000, la commune accueille en moyenne 600 nouveaux habitants par an. En 2020, on prévoit qu'il y aura 30 000 Frontignanais !



## Conclusion

Le matin du 30 juin 2009, en présence de quelques dizaines de témoins, parmi lesquels se trouvaient naturellement des anciens du soufre et des élus de la Ville, une pelle mécanique rongea, avec précaution, les briques rouges de la dernière grande cheminée de Frontignan. Petit à petit, l'édifice, qui faisait encore une vingtaine de mètres de hauteur, disparaissait, dans un nuage de poussière, du paysage d'une commune qu'il avait dominé de plus de trente mètres.

Symbole d'une puissance déchu, allégorie de l'effondrement industriel des années quatre-vingt, cette cheminée avait craché, durant des décennies, les fumées de la raffinerie de soufre dans laquelle s'étaient succédées cinq générations d'ouvriers. Le centenaire de l'usine n'avait pas été célébré. Ses dernières années avaient été difficiles. La fermeture de ses portes fut brutale. Cependant, de la mémoire des employés émergent essentiellement de bons souvenirs, qui témoignent, tout à la fois, de la rigueur d'une activité difficile et dangereuse, d'une ambiance de travail unanimement qualifiée de familiale et de la fierté du monde ouvrier, qui a construit Frontignan au XX<sup>e</sup> siècle.

Car ce sont bel et bien les usines qui sont à l'origine de l'expansion de cette ville de 25 000 habitants, qui s'est résolument placée, dès 1995, dans le cadre conceptuel du développement durable pour maîtriser sa fabuleuse croissance.

Sans les usines, la commune serait restée une modeste bourgade de la côte méditerranéenne. Sans elles, la cité aurait pu se perdre dans le « bétonnage » aliénant de son littoral. C'est du reste l'un des nombreux paradoxes de cette ville particulière : le maintien de ses usines, bien au-delà des années soixante qui virent s'épanouir le tourisme de masse, a protégé son environnement naturel jusqu'à nos jours.

Mieux encore : dans ces usines s'est constituée une mentalité collective, née des solidarités de la communauté du travail, dans laquelle se sont intégrés des hommes et des femmes venus de régions de plus en plus lointaines. Cet esprit ouvert est devenu l'âme d'une ville, qui se retrouve aujourd'hui aussi bien dans les défilés du 14 juillet, que derrière ses joueurs, qui marque autant son attachement à la culture occitane, qu'à celle des Frontignanais d'origine italienne, espagnole, portugaise ou d'Afrique du Nord. *« Aujourd'hui comme hier, Frontignan la Peyrade est la ville de la mixité et de la diversité. C'est tout ce métissage, qui, au cœur d'une commune dont les racines sont profondément ancrées dans la*

*Méditerranée, fait l'identité de la ville* », rappelle ainsi le maire Pierre Boulidoire,<sup>110</sup> qui a fait de la mixité sociale un élément incontournable de la politique municipale en matière de logement notamment, comme l'illustre l'éco-quartier des Pielles.

A Frontignan, l'arrivée du chemin de fer a ouvert la ville. Avec le train sont venus des hommes et des industries. Le dynamisme des usines a enrichi la commune économiquement. Le formidable brassage culturel, au cœur des ateliers, a resplendi sur la cité. Ainsi, s'est constituée une communauté de valeurs et d'intérêts profondément républicaine. Ainsi, c'est parce qu'il y eut une raffinerie de soufre aux Pielles, qu'il s'y construit aujourd'hui un éco-quartier plein d'avenir.

---

110 Cf. édito du magazine municipal, n°115, de novembre et décembre 2010.





## Sources et bibliographie

- Jean ARGELÈS et Jean-Paul LEGROS, *Henri Marès (1820-1901), vainqueur de l'oïdium*, in Académie des sciences et lettres de Montpellier, séance du 23 octobre 2000, conférence n°3722.
- Jean-Louis BERNARD, *Le soufre et la protection des cultures. Hier, aujourd'hui, demain*, Académie d'agriculture de France, Séance du 13 juin 2007.
- J. BROZ, L. DUPONT, A. JANES, Institut national de l'environnement industriel et des risques, rubrique 1523: *Soufre, fabrication industrielle, fusion et distillation, emploi et stockage*, septembre 2003.
- François CARON, *La France des patriotes (de 1851 à 1918)*, Fayard, 1993.
- Guy DEBORD, *In girum imus nocte et consumimur igni*, (1973), éd. G. Lebovici, 1990.
- Lionel DUMOND, *Le chemin de fer Montpellier-Cette, 1839-1852*, in revue LIAME, Bulletin du centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, n°2, juillet-décembre 1998, Montpellier.
- Albert JULIEN, *L'industrie du soufre utilisé en viticulture depuis 1850*, édité par l'auteur, Sorgues, imprimerie de l'Ouvèze, 1998.
- Albert JULIEN, *Histoire des R.S.R., 5 avril 1898 - 18 novembre 1987*, édité par l'auteur, Sorgues, imprimerie de l'Ouvèze, 1999.
- Jean-Michel LE GOURRIEREC, *Anatole-France 1925-2005, une école dans la ville*, Frontignan la Peyrade, 2009.
- Jean-Claude MARTIN, *Les hommes de science, la vigne et le vin de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Féret, Bordeaux, 2009, p.136-166.
- Marshall MCLUHAN, *The Medium is the Message*, Penguin Books, 1967.
- Georges Orwell, *1984*, Gallimard, 1950.



- Marie-Monique ROBIN, *Le monde selon Monsanto. De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Arte éditions-La découverte, 2008.
- Roger BRUNET, « Mutations du XIX<sup>e</sup> et problème du XX<sup>e</sup> siècle », p.493-523, in *Histoire du Languedoc*, sous dir. de Philippe Wolff, éd. Privat, Toulouse, 2000.
- Jean SAGNES et alii, *Histoire de Frontignan la Peyrade*, Ville de Frontignan la Peyrade, 1989.
- Emilie SIESO, *Un exemple de valorisation du patrimoine industriel : l'ancienne usine à soufre de Frontignan*, Montpellier, 2006.
- Jean TULARD, *Les révolutions (de 1789 à 1851)*, Fayard, 1985.
- Ondine VIÈQUE, *Mémoire du salin de Frontignan*, Frontignan la Peyrade, 2010.
- Simone WEIL, *La condition ouvrière*, Gallimard, 1951.
- Emile ZOLA, *Germinal*, Le livre de Poche, 1985.





Publication préparée avec la participation de la Ville de Frontignan la Peyrade

Maquette : Direction de la communication de la Ville de Frontignan la Peyrade

Impression : Soulié Imprimeur à Frontignan la Peyrade  
Avril 2011

Edition : Ville de Frontignan la Peyrade

ISSN 2102-25-85  
ISBN 978-2-9534541-2-3  
Imprimé en France

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2011

***Frontignan Patrimoine***





---

De 1888 à 1989, le quartier des Pielles a été le quartier du soufre de Frontignan. Pendant un siècle, une usine, qui compta jusqu'à plus de cent employés, a fonctionné là sans discontinuer. De l'apparition de l'oïdium de la vigne, qui provoqua la naissance de l'industrie phytosanitaire au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au brutal effondrement industriel dans les années 1980, en passant par le long règne de la puissante société des R.S.R., qui fit de la raffinerie de Frontignan l'une de ses principales unités de production, *Le soufre 1888-1989, une histoire industrielle frontignanaise* raconte la grande histoire d'une industrie, d'une usine et du monde ouvrier, qui a fait de son quotidien la richesse d'une ville en perpétuelle expansion.

La Ville de Frontignan, à travers expositions et publications, s'attache à faire partager son patrimoine et son histoire. Ainsi, la collection **Frontignan Patrimoine** poursuit le travail muséographique conduit au musée ou aux archives.

---

10 €

**Frontignan Patrimoine**

